

# Sommaire

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Introduction</b> .....   | <b>1</b>  |
| <i>Contexte du champ d'étude</i> .....  | 1         |
| <i>Sujet précis et question de départ</i> .....   | 2         |
| <i>Plan de travail</i> .....  | 2         |
| <b>Chapitre 1. Problématique</b> .....  | <b>4</b>  |
| <b>1.1 Définition et importance de l'objet de recherche</b> .....                                 | <b>4</b>  |
| 1.1.1 <i>Raison d'être de l'étude</i> .....   | 4         |
| 1.1.2 <i>Présentation du problème</i> .....   | 5         |
| 1.1.3 <i>Intérêts personnels</i> .....  | 5         |
| <b>1.2 Etat de la question</b> .....  | <b>6</b>  |
| 1.2.1 <i>Bref historique</i> .....  | 6         |
| 1.2.2 <i>Définition du concept « duo pédagogique »</i> .....                                      | 7         |
| 1.2.3 <i>Différences entre collaboration, coopération, concertation et travail conjoint</i> ..... | 9         |
| 1.2.4 <i>Pourquoi refuser de travailler en équipe ?</i> .....                                     | 11        |
| <b>1.3 Question de recherche et objectifs de recherche</b> .....                                  | <b>14</b> |
| 1.3.1 <i>Identification de la question de recherche</i> .....                                     | 14        |
| 1.3.2 <i>Objectifs de recherche</i> .....   | 14        |
| <b>Chapitre 2. Méthodologie</b> .....   | <b>15</b> |
| <b>2.1 Fondements méthodologiques</b> .....   | <b>15</b> |
| 2.1.1 <i>Recherche qualitative</i> .....  | 15        |
| 2.1.2 <i>Processus d'analyse inductif et déductif</i> .....                                       | 16        |
| 2.1.3 <i>Démarche compréhensive</i> .....   | 16        |
| 2.1.4 <i>Visée heuristique et enjeu ontogénétique</i> .....                                       | 17        |
| <b>2.2 Nature du corpus</b> .....   | <b>18</b> |
| 2.2.1 <i>Récolte des données : l'entretien</i> .....  | 18        |
| 2.2.2 <i>Procédure et protocole de recherche</i> .....  | 19        |
| 2.2.3 <i>Echantillonnage</i> .....  | 19        |
| <b>2.3 Méthodes et/ou techniques d'analyse des données</b> .....                                  | <b>20</b> |
| 2.3.1 <i>Transcription</i> .....  | 20        |
| 2.3.2 <i>Traitement des données</i> .....   | 21        |
| 2.3.3 <i>Analyse de contenu</i> .....   | 21        |
| <b>Chapitre 3. Analyse et interprétation des données récoltées</b> .....                          | <b>22</b> |
| 3.1 <i>Les difficultés rencontrées par les duos pédagogiques</i> .....                            | 23        |
| 3.2 <i>Les moyens mis en place pour remédier aux difficultés</i> .....                            | 27        |
| 3.3 <i>Les avantages et inconvénients de l'enseignement en duo</i> .....                          | 31        |

|  |              |
|--|--------------|
| <b>Conclusion .....</b>  | <b>33</b>    |
| <i>Synthèse des résultats obtenus.....</i>   | <i>33</i>    |
| <i>Réflexion personnelle et autoévaluation critique .....</i>                        | <i>34</i>    |
| <i>Perspectives d'avenir .....</i>   | <i>35</i>    |
| <b>Références bibliographiques .....</b>   | <b>36</b>    |
| <i>Bibliographie.....</i>  | <i>36</i>    |
| <i>Webographie .....</i>   | <i>37</i>    |
| <b>Annexes .....</b>   | <b>I</b>     |
| <i>Annexe 1 : Modalité de collaboration dans le cadre d'un duo pédagogique .....</i> | <i>I</i>     |
| <i>Annexe 2 : Guide d'entretien.....</i>   | <i>IV</i>    |
| <i>Annexe 3 : Lettre aux enseignants volontaires et contrat de recherche .....</i>   | <i>VII</i>   |
| <i>Annexe 4 : Transcription de l'entretien avec Mélissa et Julien.....</i>           | <i>IX</i>    |
| <i>Annexe 5 : Transcription de l'entretien avec Mélanie et Sylvie .....</i>          | <i>XV</i>    |
| <i>Annexe 6 : Transcription de l'entretien avec Nadine et Aurélie.....</i>           | <i>XXIII</i> |

# Introduction

## Contexte du champ d'étude

La collaboration dans l'enseignement est un sujet incontournable puisque chaque enseignant est amené à échanger avec ses collègues, à trouver un consensus sur différents aspects, comme par exemple lors de la mise en œuvre d'un projet mené au sein de l'école, de la conception des horaires, de l'organisation des journées hors-cadre, du partage des salles annexes, etc. En effet, un enseignant est peut-être seul face à ses élèves, mais il est loin d'être seul dans l'établissement scolaire.

Cependant, cet aspect collaboratif a beau être présent entre tous les enseignants fonctionnant au sein d'une même école, ce n'est pas le même type de collaboration lorsqu'il s'agit de duos pédagogiques devant enseigner dans une classe commune, aux mêmes élèves, avec un unique pupitre et du matériel à se partager ! Je pense qu'il est capital de comprendre que l'enseignement en duo est une forme de partenariat bien particulière, qui exige que les duettistes se retrouvent pour travailler ensemble, pour prendre des décisions, pour avoir une ligne de conduite identique envers leurs élèves, pour fixer des règles de vie et des objectifs de travail convergents, pour se mettre d'accord face aux parents de leurs élèves, etc.

Mais de toute évidence, il faut aussi être conscient que la vie privée des enseignants ne permet pas d'accorder à l'école tout le temps qu'il faudrait pour réaliser les diverses tâches mentionnées ci-dessus. Ainsi, on se rend facilement compte qu'il y a un paradoxe entre ce qu'un duo devrait mettre en œuvre pour que la collaboration soit optimale, et la vie privée de ces enseignants qui ne laisse pas suffisamment de place pour effectuer tous ces éléments nécessitant, en premier lieu, du temps pour discuter.

D'autre part, en tant que future enseignante, il me semble nécessaire de préciser que je suis pleinement consciente que je n'aurai peut-être pas un plein-temps et que je serai amenée à collaborer avec d'autres enseignants. Ainsi, je trouve qu'il est intéressant et utile d'approfondir cette thématique, afin d'être mieux préparée à faire mon entrée dans le monde professionnel.

Ainsi, je m'interroge sur un certain nombre d'éléments pour lesquels j'espère obtenir des réponses : quelles difficultés peuvent rencontrer les duos pédagogiques ? Que mettent-ils en œuvre pour remédier ou éviter / anticiper ces dernières ? Quels sont les principaux avantages et inconvénients du travail en duo ?

## **Sujet précis et question de départ**

L'enseignement en duo me semble être un compromis idéal si l'on souhaite avoir une famille tout en conservant la maîtrise de classe et tout ce qui se rapporte au titulariat. De plus, j'ai la conviction que les échanges que l'on peut mener avec son duettiste sont riches et offrent un large panel d'idées. Cependant, à travers les différents stages que j'ai effectués chez des enseignants qui travaillaient en duo, je me suis aperçue que chaque duo était différent, n'avait pas la même conception de la collaboration et ne se partageait pas les disciplines de la même façon. En effet, chacun avait son propre mode de fonctionnement, et cela pouvait être très varié d'un à l'autre. Ainsi, je me suis questionnée sur l'efficacité du travail en duo, je me suis demandé s'il y avait une organisation à privilégier par rapport à une autre, si les duos rencontraient des difficultés particulières, s'ils trouvaient des solutions pour remédier ou alors éviter celles-ci, etc.

Après ces quelques réflexions sur ce qu'implique le travail au sein d'un duo pédagogique, la principale question qui m'a interpellée est la suivante :

### ***Quelles difficultés organisationnelles rencontrent les duos pédagogiques et comment y remédient-ils ?***

A partir de ce questionnement, j'ai pour objectif de relever les principales difficultés que rencontrent les duos en ce qui concerne les aspects liés à l'organisation dont il faut faire preuve dans l'enseignement, et en particulier dans un tel partenariat.

## **Plan de travail**

Ce travail est composé de quatre parties.

Dans la problématique, après avoir exposé les enjeux de ma recherche ainsi que mes motivations à approfondir cette thématique, je présente un bref historique de l'évolution de la collaboration dans le monde de l'enseignement. Cette approche permet de visualiser ce qui a été réalisé avant que les duos pédagogiques existent. Ensuite, je définis de manière plus précise ce que signifie le terme « duo pédagogique » et je compare différentes notions comme : collaboration, concertation, coopération, ou encore travail conjoint. Pour terminer, je mets en avant quelques tenants et aboutissants de l'enseignement en duo qui me permettent d'établir ma question de recherche et ses objectifs.

La méthodologie, quant à elle, décrit les méthodes utilisées pour effectuer la récolte de données ; il s'agit de la recherche qualitative, d'un processus d'analyse à la fois inductif et déductif, ainsi que d'une démarche qui est de type compréhensive. Ensuite, j'explique l'outil de collecte choisi, à savoir

l'entretien semi-directif, tout en justifiant ce choix. Finalement, je présente les règles de transcription et la méthode utilisée pour traiter les données.

Dans l'analyse, j'expose les réponses aux questions les plus pertinentes et les classe en trois catégories, selon mes trois objectifs de recherche. Je présente les résultats ainsi que mes interprétations grâce à des extraits des témoignages obtenus et des comparaisons que je peux effectuer entre ces derniers. Puis, occasionnellement, lorsque cela me paraît pertinent, j'établis des liens théoriques afin d'appuyer les propos des enseignants.

Finalement, la conclusion présente de manière synthétique les principaux résultats obtenus, ainsi que mes observations personnelles. De plus, cette dernière partie se compose d'une réflexion critique sur mon travail et expose quelques perspectives d'avenir.

# Chapitre 1. Problématique

## 1.1 Définition et importance de l'objet de recherche

### 1.1.1 Raison d'être de l'étude

À travers diverses lectures effectuées au cours de ma formation pédagogique, je me suis aperçue que plusieurs auteurs s'intéressent à la collaboration dans l'enseignement. Bon nombre de textes récents font part de la nécessité, pour les enseignants, d'échanger quant à leur manière de fonctionner et de partager leurs expériences avec leurs pairs. En effet, aujourd'hui, les questionnements liés aux partenariats, aux différentes façons de collaborer et aux échanges entre professionnels de l'éducation semblent prendre de l'ampleur dans l'enseignement.

D'autre part, à l'occasion de différents stages que j'ai pratiqués pendant ma formation, je me suis aperçue que bon nombre de classes du degré primaire étaient tenues par un duo d'enseignants. Ces stages m'ont permis de prendre conscience que certains duos fonctionnent mieux que d'autres, qu'ils ne rencontrent pas tous les mêmes difficultés et qu'il existe des manières bien diverses de partager le travail avec son duettiste.

Par exemple, lors d'un stage dans une classe de 3-4H, les deux praticiennes enseignaient les arts visuels, les activités créatrices et manuelles ainsi que l'éducation physique et sportive. Ainsi, elles avaient chacune la possibilité d'enseigner ces disciplines et de suivre la progression des élèves. Ainsi, elles échangeaient passablement sur ce qui avait été réalisé lors de la leçon précédente, et ceci, afin d'être en mesure de poursuivre le programme le plus adéquatement possible.

Dans une classe de 7H, une enseignante s'occupait des mathématiques et sa duettiste donnait les leçons de français. Cependant, afin de donner la possibilité aux élèves de suivre ces deux disciplines chaque jour de la semaine, et ceci tout en conservant chacune leur jour de congé respectif, elles préparaient le programme pour leur duettiste qui, exceptionnellement, enseignait la discipline de sa collègue à raison d'une période par semaine.

Ainsi, tous ces éléments m'ont donné envie de m'intéresser davantage à la collaboration des enseignants travaillant au sein d'un duo pédagogique. Derrière le terme « collaboration », j'imagine une organisation constituée d'échanges et d'accords entre les deux membres du duo. Je souhaite également approfondir les avantages, inconvénients et apports de ce partenariat, les difficultés auxquelles les duettistes peuvent être confrontés et les diverses manières qu'ils utilisent pour y remédier.

### **1.1.2 Présentation du problème**

Comme mentionné précédemment, j'ai eu l'occasion d'effectuer plusieurs stages chez des enseignants fonctionnant en duo. Ainsi, j'ai remarqué que chaque duo fonctionne différemment et a sa propre façon de se répartir le travail et d'échanger sur des aspects liés à la maîtrise de classe. Ainsi, les observations que j'ai eu l'occasion d'effectuer m'ont amenée à divers questionnements.

Je m'interroge quant à l'efficacité de certaines organisations. Pour être plus précise, je pense que chaque duo travaille de manière différente, communique différemment et plus ou moins fréquemment, et j'ai l'intime conviction que ces différents éléments ont une influence sur l'efficacité de la collaboration des duos, et donc, de leur travail à proprement parler. Autrement dit, je me demande si une certaine forme d'organisation est à privilégier pour ce type de partenariat, et je me questionne quant aux difficultés que peuvent rencontrer les duos pédagogiques et les éventuels moyens mis en œuvre pour y remédier.

### **1.1.3 Intérêts personnels**

Tout d'abord, il est important de préciser que ce travail me passionne tout particulièrement étant donné la situation actuelle dans l'enseignement. Pour être plus précise, je pense qu'il est primordial de montrer de l'intérêt pour les changements et les nouveautés qui ont sans cesse lieu dans la profession enseignante. Étant donné que différentes recherches prônent la collaboration et les échanges entre professionnels de l'éducation, et que, selon l'information obtenue de la part du conseiller pédagogique jurassien, il y a de plus en plus de classes tenues par un duo pédagogique, je trouve qu'il est tout à fait intéressant de mener une recherche dans ce domaine.

En tant que future enseignante, je serai de toute évidence amenée à collaborer avec d'autres praticiens et peut-être même que je fonctionnerai un jour au sein d'un duo. Ainsi, je souhaite être informée au mieux quant aux différents aspects liés à la collaboration, au partage du travail et à l'organisation à privilégier afin d'être apte à travailler avec efficacité. Arrivant au terme de ma formation, je porte un vif intérêt à la collaboration dans l'enseignement puisque c'est un aspect qui me tient à cœur et que je souhaite mener à bien dans ma carrière professionnelle.

A travers cette recherche, j'espère démontrer concrètement les difficultés organisationnelles auxquelles peuvent être confrontés les duos pédagogiques, relever les moyens mis en œuvre pour tenter de remédier à ces difficultés, et je souhaite également découvrir s'il y a une manière de s'organiser et de se répartir le travail qui soit plus efficace qu'une autre, et donc à privilégier pour un fonctionnement optimal au sein du duo. En effet, j'accorde une importance particulière à ces divers éléments car ce sont des points que je trouve capitaux pour un enseignement de bonne qualité, et que d'autre part, j'estime que ma formation n'a pas suffisamment abordé les aspects liés à la collaboration au travail et aux échanges avec les autres praticiens. Ainsi, je ressens le besoin d'enrichir mes connaissances dans ce domaine, et ceci avant que ma formation ne soit achevée.

## 1.2 Etat de la question

### 1.2.1 Bref historique

Il est intéressant de relever que la problématique de la collaboration, autrement dit la division du travail entre les enseignants, ne se serait même pas posée « il y a quelques années ». Selon Perrenoud (1993), il se trouve qu'au XIX<sup>e</sup> siècle la profession enseignante était un métier individuel dans lequel l'enseignant était seul face à sa classe. De plus, les enseignants du primaire étaient et sont encore aujourd'hui des généralistes, considérés comme étant capables d'enseigner toutes les disciplines classiques, et ce, de manière individuelle. Ainsi, cette vision de la profession enseignante semblait pouvoir se perpétuer indéfiniment.

Cependant, vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>, cette vision commence à changer et le métier prend une autre tournure. Certaines écoles se mettent à soulager le maître en le plaçant à la tête d'une équipe d'auxiliaires, que l'on nomme communément « sous-régents ». Par la suite, la profession voit également naître des tendances au décloisonnement et au travail d'équipe, afin de mener des activités communes avec des élèves venant de différentes classes, mais en vain.

Toujours selon Perrenoud (1993), c'est à Genève, dans le courant des années 1980, que la profession enseignante débute son évolution quant à la division du travail pédagogique. Plus précisément, le partage du travail enseignant prend de l'ampleur avec l'apparition de maîtres de disciplines spéciales, d'équipes pédagogiques, de généralistes non titulaires, et également de duos d'enseignants. Grâce à Philippe Perrenoud, nous découvrons également que la ville de Genève a été une des villes pionnières de Suisse concernant l'évolution de la profession enseignante, puisque c'est là que les premières divisions du travail enseignant ont vu le jour. Soulignons que la ville de Genève jouissait d'un niveau de vie et de scolarisation très élevée contrairement aux autres cantons suisses.



### 1.2.2 Définition du concept « duo pédagogique »

A présent, il me semble indispensable de définir ce qu'est exactement un duo pédagogique et de relever les modalités auxquelles il doit se soumettre.

« Un « duo pédagogique » est une classe tenue par deux enseignant-e-s qui travaillent chacun-e à temps partiel tout en conservant leur statut de généralistes. Les deux duettistes enseignent chacun-e toutes les disciplines inscrites au programme » (Direction générale de l'enseignement obligatoire du Canton de Genève, 2014, p.1).

De plus, la direction générale de l'enseignement obligatoire du Canton de Genève (2014, p.1) mentionne également les éléments suivants :

Les enseignant-e-s qui proposent de s'associer pour travailler en duo s'engagent à collaborer selon des conceptions pédagogiques et didactiques communes. Cet engagement, garantie d'une cohérence de l'enseignement dispensé aux élèves, porte notamment sur les objectifs et l'organisation du travail, l'appréciation du travail et du comportement des élèves, la communication des résultats aux parents, la responsabilité à l'égard des autorités scolaires.

Même si ces quelques lignes nous donnent des renseignements plus précis sur les duos pédagogiques, elles ne nous permettent pas de savoir ce qu'il en est dans le canton du Jura. Ainsi, je vais poursuivre ce travail en faisant part de la situation actuelle dans le canton.

Il est intéressant de relever que l'ordonnance scolaire du canton du Jura (1993), comporte quelques articles se rapportant à l'enseignement en duo (pp. 8-9). Les articles de loi se rapportant aux duos pédagogiques sont les suivants :

**Art. 31** 1 La conduite d'une classe au degré primaire par deux enseignants peut toutefois être autorisée dans la mesure où la cohérence et la continuité de l'action pédagogique sont assurées.

**Art. 32** 1 Les deux enseignants disposés à travailler ensemble s'engagent à agir selon des conceptions pédagogiques et méthodologiques convergentes.

2 Cet engagement porte notamment sur les objectifs de l'enseignement, l'organisation du travail, la discipline, l'évaluation des résultats scolaires et les relations avec les parents et les autorités scolaires.

**Art. 33** 1 Le partage de l'enseignement porte sur le temps de travail et sur les disciplines fixées dans le plan d'études du degré primaire.

Tous ces articles nous donnent des informations assez précises en ce qui concerne des aspects que je qualifierais d'impératifs, plutôt très théoriques. En revanche, ces quelques articles ne nous donnent pas de détails concernant les aspects plus pratiques sur lesquels les deux enseignants doivent s'accorder. Ainsi, étant en manque de données concrètes, j'ai pris la décision de me renseigner auprès du Service de l'enseignement et du conseiller pédagogique. Ce dernier m'a rendu attentive au fait que certains aspects administratifs, en particulier l'ordonnance scolaire, devaient encore être améliorés et complétés. Il m'a également informée de l'existence d'un document non officiel qu'il avait élaboré dans le but d'aider les duos pédagogiques qui le souhaitaient, étant lui-même face à un manque de documentation écrite spécifiquement pour les duos d'enseignants.

Le document en question s'intitule « Modalité de collaboration dans le cadre d'un duo pédagogique »<sup>1</sup> et a pour but de donner des renseignements concrets sur ce que les deux enseignants doivent mettre en place et respecter pour un fonctionnement propice à la réussite et à l'entente du duo. Cependant, je précise que ce document n'est pas officiel et qu'il n'y a, à l'heure actuelle, aucune obligation de s'y conformer. En somme, l'intention de ce document est de permettre à chaque duo pédagogique qui le souhaite de pouvoir se référer à une base commune.

---

<sup>1</sup> Cf. annexe 1 pp. I, II, III

### 1.2.3 Différences entre collaboration, coopération, concertation et travail conjoint

En effectuant des recherches plus ciblées, je me suis aperçue que le terme « duo pédagogique » était très souvent assimilé au terme « collaboration ». Ainsi, je vais maintenant définir de manière plus détaillée ce qu'est la collaboration, tout en comparant celle-ci avec d'autres termes qui lui sont fréquemment associés, de manière à saisir leurs subtilités respectives.

Lorsque nous comparons les définitions de « coopération » et de « collaboration », la coopération a un sens de consensus, excluant la concurrence et les conflits. Pour ce qui est de la collaboration, elle s'articule davantage autour de l'importance de travailler ensemble, de l'atteinte d'un objectif commun, donc d'une notion de résultats et de coresponsabilité (imputabilité) (Girard, 2014).

A ce stade, il est évident que la collaboration exige un travail commun de la part des duettistes qui est nettement plus conséquent que ce que la coopération implique.

A présent, je vais tenter de comprendre la différence qu'il y a entre les deux termes explicités ci-dessus et la concertation. Pour ce faire, je vais donner une définition de cette troisième forme de travail. « La concertation est la mise en commun d'idées et d'opinions, et l'entente sur des orientations, des stratégies et des actions à mettre en place » (Boisclair, 2005).

Ainsi, la concertation est essentiellement basée sur des mises en commun et des ententes sur des sujets variés, mais elle ne se focalise pas sur la nécessité de travailler ensemble pour parvenir à atteindre des objectifs communs. Il paraît donc évident que la collaboration est, pour le moment, le type de fonctionnement le plus adapté à un enseignement en duo.

Cependant, il faut encore se renseigner sur la notion de travail conjoint et découvrir ce qui est caché derrière ce concept. « C'est vraiment le sens « cum-laborare », « travailler avec » que nous évoquons derrière l'idée de travail conjoint, c'est donc bien le travail enseignant qui nous préoccupe mais dans son aspect collectif » (Mérini et Ponté, 2009, p.46). En outre, à travers leur recherche, ces deux auteurs font également part d'autres éléments intéressants :

L'enseignant mène, hors de sa classe, des activités d'échanges ou de concertation qui le mettent en relation avec d'autres à des fins d'orientation, d'évaluation, de régulation, etc. Ce ne sont pas ces activités collectives de concertation qui nous intéressent dans cette étude, en raison du fait qu'elles ne provoquent pas forcément l'ouverture du dispositif cellulaire, mais bel et bien les pratiques d'enseignement conduites conjointement. C'est-à-dire un ensemble d'activités d'enseignement unies dans une même obligation d'être menées à bien par le biais de formes organisationnelles diversifiées et qui crée des dépendances d'action réciproques orientées par les apprentissages des élèves. Il ne s'agit pas seulement d'accords communs, mais d'une action partagée qui solidarise les acteurs dans leurs gestes professionnels. (p.46).

Tout ceci m'amène à dire que la collaboration et le travail conjoint sont deux termes relativement similaires qui impliquent, chacun, les mêmes devoirs et les mêmes objectifs. Pour être plus précise, les éléments qui ressortent, que ce soit dans la collaboration ou le travail conjoint, sont la nécessité de travailler ensemble, d'atteindre des objectifs communs concernant les apprentissages des élèves, et de conduire des activités d'enseignement dans une perspective d'action partagée.

Suite à ces quelques éléments, et étant donné que le terme « duo pédagogique » est fréquemment associé au terme « collaboration », j'en conclus, pour l'instant, que les duos pédagogiques sont censés travailler ensemble et mener des activités d'enseignement en se partageant les actions, et ce, dans le but d'atteindre des objectifs communs et de devenir plus solidaires.

A ce stade du travail, j'aimerais proposer une définition de ce que représente la collaboration selon moi : « Il y a collaboration lorsque deux enseignants partagent des idées, des envies, échangent sur des aspects organisationnels et fonctionnels, trouvent un accord avant de mettre un projet en œuvre et mènent celui-ci conjointement en se soutenant mutuellement ».

## 1.2.4 Pourquoi refuser de travailler en équipe ?

### Quelques tenants et aboutissants de la collaboration dans l'enseignement

Les lignes qui précèdent nous apportent quelques renseignements sur ce que sont la collaboration, la coopération, etc. De plus, elles comparent ces différents termes, ou plutôt ces différentes possibilités de se répartir le travail. Cependant, nous ne savons pas encore ce qui se cache derrière ces termes, et nous ne sommes pas non plus en mesure de comprendre ce que ces définitions impliquent concrètement pour les enseignants. Voici une citation de Philippe Perrenoud (1994) qui s'est posé les questions suivantes :

Pourquoi un enseignant refuserait-il de travailler en équipe ? N'est-ce pas une façon de mettre en commun des idées, des hypothèses, des solutions, de tirer parti des différences de points de vue et de compétences, de favoriser une division optimale du travail, de renforcer l'identité de chacun ? En première analyse, les résistances au travail en équipe peuvent paraître traduire un individualisme forcené, une peur maladroite de la confrontation ou du partage [...] (p.1).

Cependant, toujours selon Perrenoud (1994) :

Une telle vue des choses est un peu courte. Elle méconnaît la nature particulière du métier d'enseignant et de la relation pédagogique, la difficulté objective de coordonner des pratiques qui font aussi largement appel à la personnalité, au style de bricolage, à l'arbitraire culturel de chacun. [...] (p.1).

Caroline Letor va également dans le même sens que Perrenoud. En effet, cette auteure met en avant l'aspect affectif qu'il y a dans une relation collaborative et précise que cette dernière est importante mais pas forcément suffisante pour établir une collaboration qui soit fructueuse. Ainsi, on s'aperçoit, encore une fois, que la personnalité et le caractère des deux enseignants ont un rôle relativement important dans la collaboration, car ce sont ceux-ci qui vont influencer la relation du point de vue des affinités, et donc, favoriser ou péjorer la collaboration au sein du duo. (Letor, 2009).

Perrenoud soulève un autre aspect en disant que :

[...] la création et le fonctionnement d'une équipe requièrent souvent une foi et une énergie démesurées en regard des avantages visibles, tant pour les adultes que pour les élèves. Foi et énergie pour maintenir la communication sans tomber dans le bavardage ou les discussions sans fin, pour respecter les différences sans renoncer à une certaine cohérence, pour surmonter les conflits sans nier les divergences, pour permettre un renouvellement régulier de l'équipe sans perdre toute continuité. (p.2).

D'autre part, toujours dans une perspective de collaboration, mais au sens plus large cette fois-ci, Bonami, Letor et Garant (2010), dans l'ouvrage intitulé *La collaboration dans le milieu de l'éducation* écrit essentiellement par Borges, Portelance et Pharand (2000), expliquent que les écoles qui mettent en

place un système de « travail collaboratif » et « d'apprentissage collectif » conduisent à certaines modifications des rapports au travail, et ceci en termes d'espaces, de temps et d'interactions. De plus, ces trois auteurs relèvent également que ces modifications permettent « de comprendre le défi que représente l'introduction de telles dynamiques, [...] pour les enseignants, invités à revoir leur conception du métier ».

Borges, Portelance et Pharand (2000) s'interrogent sur les éléments suivants : « Comment les agents éducatifs [...] définissent-ils la collaboration et la vivent-ils au quotidien ? »

Ainsi, nous pouvons nous apercevoir que la manière dont les enseignants vivent la collaboration est un sujet qui revient fréquemment, et il n'est pas inintéressant de pousser la réflexion plus loin et de s'interroger quant aux raisons pour lesquelles les enseignants rencontrent, parfois, des difficultés quant à la manière de vivre la collaboration au travail.

A ce propos, Perrenoud (1994) mentionne les éléments suivants :

La plupart des enseignants en exercice ont été formés dans une perspective individualiste. Ils ont peut-être choisi ce métier pour ne pas travailler avec d'autres adultes, ou du moins pour être « maîtres chez eux » une fois refermée la porte de la classe. Certes, ceux qui optent pour le travail en équipe ont fait un long chemin vers une autre conception du métier. Mais ils sont souvent au milieu du gué, tiraillés entre une idéologie favorable à la collaboration et un habitus individualiste. (p.2).

Quant aux propos de Letor (2009), ils rejoignent ce qui est dit par Perrenoud puisqu'ils mentionnent les éléments suivants : « Enseigner, est à la base une activité solitaire. Travailler avec ses collègues représente, dans le cadre scolaire, souvent un défi » (p.15).

Ainsi, nous avons ici une raison parmi plusieurs autres qui pourrait expliquer pourquoi la collaboration dans l'enseignement ne se fait pas si facilement. Au contraire, elle exige une multitude d'éléments très différents les uns des autres et qui ont chacun leur importance pour un enseignement qui soit des meilleurs possibles.

D'autre part, il est intéressant de relever que l'obstacle principal rencontré par les enseignants en terme d'organisation n'est autre que le manque de temps à disposition pour collaborer. En effet, c'est bien souvent lors des pauses de midi, à la récréation ou lors des pauses que les enseignants échangent et se transmettent les informations importantes. Selon moi, ces moments-là sont propices aux discussions puisque ce sont des périodes où les deux enseignants sont présents, mais également parce que ces moments-là n'empiètent pas sur le « temps libre » des enseignants. Caroline Letor (2009) développe d'ailleurs cet obstacle lié au manque de temps :

« Introduire de la collaboration bouscule les habitudes et les représentations de *la journée scolaire* mais aussi la conception traditionnelle du métier de l'enseignant, habitué à gérer, avec une grande autonomie, son temps en classe et hors de la classe » (p.47).

Ainsi, comme mentionné ci-dessus, en ce qui concerne l'organisation, c'est principalement le manque de temps pour échanger avec son duettiste qui pose problème pour les enseignants. Ceci nous prouve que c'est un réel inconvénient puisque, d'une part, la valeur accordée au temps libre est précieuse pour chaque individu et d'autant plus dans les modes de vie de la société actuelle, et d'autre part, les échanges et les transmissions d'informations sont des prérequis indispensables au bon fonctionnement de tout partenariat. A mon avis, cette contradiction rend compte de la réalité professionnelle des enseignants qui poursuivent leur travail dans leur « temps libre », à travers les préparations, corrections, recherches de nouveaux projets et expérimentation de ceux-ci, etc. Ainsi, l'investissement hors temps scolaire est déjà tellement conséquent, qu'il serait utopique que les enseignants consacrent encore du temps libre supplémentaire pour s'investir dans leur duo.

A présent, à travers les citations ci-dessous, Philippe Perrenoud (1994) nous fait part de son point de vue concernant quelques compétences professionnelles et quelques savoir-faire à acquérir dans l'enseignement en duo :

« [...] ce qu'on oublie de percevoir, c'est que la tolérance, la patience, la décentration, la résistance aux conflits, la capacité d'écouter ne sont pas des vertus personnelles, que ce pourraient être des compétences professionnelles » (p.2).

Il ajoute ensuite :

[...] un groupe ne devient efficace que si ces membres apprennent à fonctionner ensemble et mobilisent des savoir-faire élémentaires : animation, mémoire collective, moments de régulation, clarification des enjeux et des statuts de chacun, expression des peurs et des attentes de chacun, médiation en cas de conflits graves, etc. (p.3).

Ainsi, suite aux recherches et aux citations de ces différents auteurs, il semble évident de relever que le travail en équipe peut engendrer quelques difficultés, qu'il demande passablement d'énergie ainsi qu'une certaine ouverture d'esprit quant à une autre conception du métier, et, de plus, nous remarquons qu'il n'est pas toujours si facile de collaborer au travail, puisque finalement, travailler en équipe c'est un peu « négocier une part de soi-même » (Perrenoud, 1994, p.7).

D'autre part, les écrits de Philippe Perrenoud sont particulièrement riches pour cette recherche puisqu'ils mentionnent, d'une part, certains éléments se rapportant aux difficultés que peuvent rencontrer les enseignants, et d'autre part, quelques pistes ou savoir-faire pour surmonter ces difficultés, comme la tolérance, la patience, la capacité d'écoute, ou encore le fait d'exprimer ses peurs et ses attentes et de les communiquer à son duettiste.

Enfin, pour conclure ce premier grand chapitre sur la problématique, je peux dire que les différents textes que j'ai parcourus m'ont apporté de nombreux éclairages sur le fonctionnement des duos, sur certains points complexes que ce partenariat peut amener, ainsi que sur la collaboration en général.

## **1.3 Question de recherche et objectifs de recherche**

### **1.3.1 Identification de la question de recherche**

Suite à l'approfondissement de ces connaissances, ma question de recherche est la suivante :

## **Comment les duos pédagogiques s'organisent-ils pour mener à bien leur collaboration ?**

Aux portes de la fin de ma formation, alors que j'ai bien pris conscience des enjeux du métier, de son évolution et de l'investissement dont il faut faire preuve, je suis intéressée à savoir comment les duos pédagogiques s'organisent, comment ils se répartissent le travail, à quelles difficultés organisationnelles ils doivent faire face, ainsi que les avantages et les inconvénients de cette forme de partenariat.

### **1.3.2 Objectifs de recherche**

Les objectifs de recherche que je me fixe pour ce travail sont les suivants :

• Lister les difficultés d'ordre organisationnel que rencontrent les duos pédagogiques

Cet objectif consiste à relever les principales difficultés que rencontrent les duos en ce qui concerne les aspects liés à l'organisation dont il faut faire preuve dans l'enseignement, et en particulier dans un tel partenariat.

• Relever les moyens mis en place pour remédier aux difficultés organisationnelles

Pour cet objectif, il s'agira d'exposer les solutions que les duos pédagogiques ont élaborées afin de surmonter les difficultés (liées à l'organisation) auxquelles ils peuvent être confrontés.

• Extraire les principaux avantages et inconvénients de l'enseignement en duo

Cet objectif a pour but de rendre compte de quelques avantages/inconvénients de cette forme de partenariat, en tenant compte du point de vue des enseignants.



## Chapitre 2. Méthodologie

### 2.1 Fondements méthodologiques

Dans cette seconde partie, je vais présenter la démarche que j'utiliserai pour enquêter sur les duos pédagogiques et analyser ma récolte de données. Mon but est d'opter pour des méthodes adaptées aux objectifs de recherche fixés, ceci dans le but de collecter des données fiables.

#### 2.1.1 Recherche qualitative

Selon Fortin (2010), il existe plusieurs formes de recherche, dont la recherche qualitative et quantitative. Pour cette dernière, des données numériques sont produites, alors que la recherche qualitative vise à produire des données narratives qui prennent la forme d'images ou de mots.

L'approche quantitative est un processus formalisé qui permet de vérifier ou de montrer « les relations, les différences et les liens de cause à effet entre les variables » (Fortin, 2010, p.13). En outre, ce type de recherche recourt généralement à une démarche hypothético-déductive à travers laquelle des hypothèses sont vérifiées, et ceci dans le but d'être en mesure de déduire des conséquences, puisque chaque déduction provient de l'affirmation ou de l'infirmité d'une hypothèse.

Quant à l'approche qualitative, elle est plus subjective et permet de répondre aux questions qui ne peuvent être résolues par l'approche quantitative. Elle recourt à un processus d'analyse inductif, mais également déductif, comme c'est le cas dans mon travail de mémoire<sup>2</sup> qui dérive « d'une analyse minutieuse de situations individuelles et évolue vers une structure conceptuelle ou des énoncés généraux pour expliquer le phénomène en cause » (Fortin, 2010, p.14). Ses buts sont de « découvrir, d'explorer et de décrire des phénomènes, et d'en comprendre le sens » (Fortin, 2010, p.27). D'autre part, ce type d'approche s'intéresse également aux perceptions des acteurs concernés et vise à rendre compte du contexte dans lequel les phénomènes se déroulent (*Cours de recherche, Pasche Gossin, 2017-2018*).

Selon les objectifs de recherche que je me suis fixés, je peux affirmer que je me situe dans une approche qualitative. Ainsi, c'est cette approche que je retiens pour ma recherche et qui me semble être la plus pertinente.

---

<sup>2</sup> Ces processus d'analyse sont repris et développés dans le sous-chapitre qui suit, intitulé « 2.1.2 Processus d'analyse inductif et déductif ».

### **2.1.2 Processus d'analyse inductif et déductif**

Pour cette recherche, je retiens deux processus d'analyse qui sont les suivants : inductif et déductif.

D'une part, je choisis le *processus d'analyse inductif* car ma recherche privilégie l'étude de cas. Elle permet une construction de concepts théoriques et de catégories à partir de données empiriques (Anadón et Guillemette, 2007). Blais et Martineau (2006) expliquent de façon précise en quoi cela consiste :

L'analyse inductive générale permet de réduire les données brutes pour en arriver à extraire le sens derrière ces données. Elle est définie comme un ensemble de procédures systématiques permettant de traiter des données qualitatives, ces procédures étant essentiellement guidées par les objectifs de recherche. Elle s'appuie sur différentes méthodes utilisant prioritairement la lecture détaillée des données brutes pour faire émerger des catégories à partir des interprétations du chercheur qui s'appuie sur ces données brutes (p.15).

Néanmoins, comme mentionné ci-dessus, ma démarche n'est pas exclusivement inductive. Effectivement, étant donné que mon travail de recherche est guidé par une base théorique, il se trouve que ma recherche relève également d'un processus déductif, car le principal critère de ce dernier est le fait de « partir des théories et aller chercher dans les données » (*Cours de recherche, Pasche Gossin, 2017-2018*).

Selon Blais et Martineau (2006), le processus d'analyse déductif est « un type de raisonnement qui consiste à passer du spécifique vers le général » (p.4). Ainsi, cela signifie qu'à partir des entretiens que je mènerai et des témoignages que je récolterai, je pourrai généraliser les données obtenues. Ainsi, à partir de mes observations au cas par cas, je pourrai tirer une conclusion générale des informations récoltées. Ceci me permettra de répondre aux objectifs de recherche que j'ai élaborés.

### **2.1.3 Démarche compréhensive**

Tout d'abord, il est intéressant de relever que la démarche compréhensive est associée à la recherche qualitative (Fortin, 2010). Nommée par l'auteure « démarche phénoménologique », elle « vise à comprendre un phénomène, à en saisir l'essence du point de vue des personnes qui en font ou en ont fait l'expérience » (p.35). De plus, toujours selon Fortin, le but de la démarche compréhensive est de décrire l'expérience des personnes concernées par le phénomène choisi, et ce, tel qu'il est vécu et rapporté par ces dernières.

Ainsi, c'est dans cette optique compréhensive que j'effectue ma recherche, étant donné que mon but est d'interroger des duos pédagogiques, de découvrir et de comprendre leur organisation, ainsi que la manière dont ils collaborent et dont ils gèrent les difficultés liées à ce partenariat. En effet, en ce qui me concerne, j'accorde une grande importance quant au fait de collecter des données réelles et objectives selon les propos et les ressentis des « enseignants du terrain ».

#### 2.1.4 Visée heuristique et enjeu ontogénétique

Comme mentionné précédemment, mon travail de recherche tend à découvrir et développer des connaissances sur la collaboration au sein des duos pédagogiques, et notamment sur les implications et l'organisation de leur travail. Ainsi, mes objectifs de recherche ont une visée de type heuristique, puisque Tupin (2003), cité par Dupin de St-André, Montésinos-Gelet et Morin (2010), relève que « les approches méthodologiques à visée heuristique permettent au chercheur de saisir la richesse des pratiques enseignantes et ainsi d'en développer une meilleure connaissance sans chercher à les évaluer » (p.170).

Enfin, l'enjeu de ma recherche est ontogénétique. En effet, au cours de ce travail, je souhaite me perfectionner et me développer à travers une réflexion sur la collaboration au niveau organisationnel entre les enseignants, et plus particulièrement entre les duettistes. Voici une citation de Van der Maren (2004) qui expose de manière détaillée ce qu'est l'enjeu ontogénétique :

Dans un domaine comme l'éducation où l'instrument principal d'intervention est le praticien à travers ses actions, ses gestes et ses discours, un enjeu de plus en plus fréquent de la recherche réside dans le perfectionnement du praticien : le développement de ses connaissances et de ses habiletés. [...] l'objectif est de se développer, de s'épanouir professionnellement, de se ré-assurer comme acteur efficace, grâce à une recherche reliée directement à la pratique (p.66).

Selon moi, l'auteur démontre la nécessité, pour les enseignants, de poursuivre leurs questionnements et de chercher des réponses à leurs interrogations, afin d'améliorer leurs compétences professionnelles. Ainsi, on peut aisément se rendre compte que cette citation est plutôt destinée à des enseignants déjà formés qui ressentent l'envie ou le besoin de se perfectionner. Cependant, en tant qu'enseignante en formation étant fréquemment amenée à collaborer avec d'autres enseignants, et ceci lors de divers stages de pratique professionnelle ou de co-enseignement, je me sens également concernée par les propos de cet auteur. Pour ma part, j'ai vécu ces moments de collaboration comme étant une opportunité de partager des idées, de se remettre en question sur sa pratique professionnelle et d'acquérir de nouvelles méthodes de travail, ce qui a été une expérience réellement enrichissante. Ainsi, à travers ma recherche, j'espère poursuivre mon développement de plus amples connaissances et habiletés afin d'être en mesure de collaborer de façon efficace avec les collègues que je rencontrerai tout au long de mon parcours professionnel.

## 2.2 Nature du corpus

### 2.2.1 Récolte des données : l'entretien

Pour cette recherche, l'outil de collecte de données que j'utiliserai est l'entretien. En effet, entre l'observation, le questionnaire et l'entretien, c'est ce dernier qui est le plus pertinent pour répondre à mes attentes.

Selon Fortin (2010), l'entretien, nommé « entrevue » par l'auteure, est un moyen utilisé en vue de recueillir des informations qui visent à permettre la compréhension de la signification d'un phénomène, et ce tel qu'il est vécu par les intervenants. L'auteure ajoute également que l'entretien permet d'établir un contact direct entre ces derniers et le chercheur, comme relevé également par Van Campenhoudt et Quivy (2011). En outre, Blanchet, Ghiglione, Massonat et Trognon (2013) ajoutent que cet outil de collecte de données « donne aux représentations véhiculées par la parole une importance majeure pour comprendre les faits psychologiques et sociaux » (p.86). Cependant, comme tout outil, l'entretien comporte des avantages et des limites, et ces auteurs nous rendent attentifs quant aux enjeux de cette méthode. Ils mentionnent par exemple le fait que, d'un point de vue scientifique, l'entretien n'est pas toujours perçu comme étant une méthode idéale, mais qu'il est cependant d'une grande richesse par les résultats fascinants et parfois même inattendus, apportés par les événements vécus des personnes interrogées.

Concernant les types d'entretien, je trouve intéressant de relever qu'il en existe plusieurs, quelque peu différents les uns des autres. Effectivement, il y a l'*entretien directif*, *non directif* ou encore *semi-directif* (*Cours de recherche, Pasche Gossin, 2017-2018*). L'*entretien directif* est composé de questions fermées et se présente de manière très structurée, ce qui ne laisse que peu de place à la spontanéité de l'interlocuteur. De plus, ce type d'entretien est plutôt utilisé pour les recherches quantitatives. Concernant l'*entretien non directif*, il s'inscrit au contraire dans un cadre libre et non structuré, laissant ainsi libre cours à la discussion en fonction des propos de l'interviewé et des relances du chercheur. Quant à l'*entretien semi-directif*, il se situe entre les deux ; le cadre est semi-structuré et relativement libre puisque le chercheur est en possession d'une grille d'entretien comportant des entrées thématiques et des questions ouvertes, ce qui lui permet de conserver une ligne directrice tout en laissant une certaine marge de liberté à la personne interviewée.

En ce qui me concerne, c'est pour ce dernier type d'entretien que j'ai opté pour effectuer ma récolte de données, car j'étais persuadée que les échanges avec les enseignants seraient nettement plus riches et plus spontanés si je leur laissais une certaine liberté de parole. Ainsi, afin de saisir plus précisément le fonctionnement de ce type d'entretien, Van Campenhoudt et Quivy (2011) relèvent les éléments suivants :

L'entretien semi-directif, ou semi-dirigé, est certainement le plus utilisé en sciences sociales. Il est semi-directif en ce sens qu'il n'est ni entièrement ouvert, ni canalisé par un grand nombre de questions précises. Généralement, le chercheur dispose d'une série de questions-guides, relativement ouvertes [...]. Autant que possible, il « laissera venir » l'interviewé afin que celui-ci puisse parler ouvertement [...]. Le chercheur s'efforcera simplement de recentrer l'entretien sur les objectifs chaque fois qu'il s'en écarte [...] (p.171).

### **2.2.2 Procédure et protocole de recherche**

Tout d'abord, j'ai eu un premier contact par téléphone avec des enseignants travaillant au sein d'un duo pédagogique dans le canton du Jura. Je leur ai expliqué la thématique de ma recherche, ce que je voulais découvrir à travers cette dernière et je leur ai demandé s'ils étaient intéressés à y prendre part en acceptant de participer à un entretien. J'ai eu la chance d'obtenir des réponses positives de la part des six enseignants contactés. En effet, lorsque je leur ai exposé les enjeux de la recherche, ils étaient tous enchantés de prendre part à ce travail et n'ont eu aucune hésitation.

Ensuite, j'ai effectué un second contact par courriel, de nature formelle cette fois-ci, en leur faisant parvenir un document en pièce jointe officialisant la demande d'entretien, rappelant le thème de la recherche et présentant mes engagements ainsi que le contrat de recherche<sup>3</sup>. Dans ce dernier, je m'engageais à respecter les principes d'éthique et à garantir l'anonymat des enseignants participant à ma recherche.

Puis, j'ai élaboré un guide d'entretien *semi-directif*<sup>4</sup>. Les entretiens se sont déroulés dans le courant des mois de novembre et décembre 2018 et la durée de ces entrevues a été estimée, en fonction du nombre de questions présentes dans le guide d'entretien, à une soixantaine de minutes. De plus, afin de faciliter l'échange et la transcription, et avec l'accord des enseignants, les entretiens ont été enregistrés de manière audio.

### **2.2.3 Echantillonnage**

L'échantillonnage est défini par Lamoureux (2000) comme étant une procédure par laquelle le chercheur détermine un « sous-ensemble d'une population », ce qui signifie que seule une fraction de personnes sont retenues pour participer à la recherche. De plus, l'auteur précise que c'est à partir de ce sous-ensemble que se fera la collecte de données et l'analyse de celle-ci.

Pour mon travail de recherche, j'ai sollicité des duos d'enseignants qui avaient chacun une particularité. En effet, je trouve pertinent d'effectuer une recherche avec un échantillonnage varié, et j'espère que ce

---

<sup>3</sup> Cf. annexe 3 pp. VII, VIII

<sup>4</sup> Cf. annexe 2 pp. IV, V, VI

panel me permettra d'établir des comparaisons, ou du moins des constats inattendus. Parmi les trois duos retenus, le premier se compose d'une femme et d'un homme ayant également le statut de directeur, le deuxième est composé de deux femmes qui fonctionnent ensemble depuis plus d'une quinzaine d'années, et le troisième duo est tout récent. Ce dernier collabore depuis à peine plus d'une année et a la particularité d'être composé d'une enseignante expérimentée et d'une jeune enseignante faisant ses débuts dans la profession. Je tiens à préciser que les quatre enseignants composant les deux premiers duos mentionnés sont de bonnes connaissances, alors que le troisième duo m'a été conseillé et présenté par une enseignante.

Comme ma préoccupation principale est de découvrir la manière dont les duos pédagogiques s'organisent pour mener à bien leur collaboration, il me paraît important et pertinent d'interroger des duos qui n'enseignent pas tous dans le même cycle. Plus précisément, je pense que selon le cycle dans lequel on enseigne, les tâches à réaliser de la part des enseignants ne sont pas identiques. Je pense tout particulièrement à l'organisation des camps de ski ou des épreuves communes ayant lieu au cycle 2 uniquement. Ainsi, parmi les duos mentionnés ci-dessus, l'un d'eux enseigne au cycle 1 et les deux autres enseignent à des élèves de cycle 2.

## **2.3 Méthodes et/ou techniques d'analyse des données**

### **2.3.1 Transcription**

La transcription est « la technique permettant de faire l'inventaire des informations recueillies et de les mettre par écrit pour faciliter la lecture et l'analyse » (*Cours de recherche, Pasche Gossin, 2017-2018*). Pour ma part, il s'agit d'une transcription partielle reprenant chaque entretien réalisé afin de pouvoir prendre en considération toutes les informations récoltées.

Afin d'être fidèle à la réalité des entretiens réalisés, ou du moins autant que possible, je mets en place certaines règles de transcription :

- Les paroles de la chercheuse sont distinguées avec une lettre majuscule (C = chercheuse).
- Les paroles des enseignants sont distinguées avec la première lettre du nom d'emprunt (ex : S = Sylvie).
- Les pauses, les hésitations, les injonctions telles que « ben, heu, hein, etc. », les demandes de clarification liées aux questions ainsi que les passages inaudibles ne sont pas retranscrits.
- Les passages abrégés que je juge inutiles pour mon analyse sont représentés par un [...].
- Les actions particulières que je considère utiles pour l'analyse sont mises entre parenthèses, telles qu'un rire (rire).

Néanmoins, je procède à de petites modifications de façon à rendre le discours plus clair et compréhensible pour le lecteur : j'ajoute les négations oubliées et reformule certains passages. Enfin, je différencie les questions (en italique et en gras) et les réponses (en caractères droits), puis je numérote chaque tour de parole retranscrit afin de faciliter le repérage.

### **2.3.2 Traitement des données**

La première étape représente la transcription<sup>5</sup> des informations pour présenter le corpus de données.

La seconde phase consiste à une prise de connaissance de l'ensemble des données recueillies en effectuant une relecture. Ainsi, je relis les transcriptions des différents entretiens. Grâce à cela, je peux m'assurer de la qualité des données, me les remémorer et identifier petit à petit des thèmes pour mon analyse.

La troisième étape de l'analyse consiste en l'étiquetage ou le codage. A ce propos, Van der Maren (2003) explique que « le but du codage est de repérer, de classer, d'ordonner l'information pour, ensuite, la condenser, la comparer, compter et effectuer des calculs quantitatifs, si le matériel le permet, ou interpréter et raisonner (effectuer des calculs qualitatifs) » (p.167). Ainsi, comme ma recherche a une approche qualitative, je prendrai uniquement ces derniers en considération lors de l'analyse des données.

Finalement, dans la quatrième phase, il s'agit de classer les informations recueillies. Je sépare ce qui a été étiqueté de ce qui ne l'a pas été et je trie les éléments codés en les regroupant en fonction de chaque question, thème auquel ils correspondent. Les spécialistes dans le domaine de la recherche nomment cette étape « la décontextualisation », car les traces collectées ne sont plus organisées selon le contexte, mais selon les rubriques du chercheur et ont, dès lors, le statut de « données » (Van der Maren, 2003, p.168). Ensuite, je synthétise les données et les organise de façon à les présenter sous forme de figures, de tableaux ou encore d'énoncés afin de mettre en évidence leur sens et d'être en mesure de les analyser.

### **2.3.3 Analyse de contenu**

Je procède à une analyse de contenu pour traiter les données recueillies lors des entretiens semi-directifs. Selon Fortin (2010), le but de ce type d'analyse est le « traitement des données qualitatives afin d'en dégager les thèmes saillants et les tendances » (p.467). De surcroît, Blanchet et Gotman (2007) relèvent que cette procédure d'analyse « en tant qu'opération de production des résultats, [...] représente l'ultime étape de la construction de l'objet ». Ils ajoutent que son objectif est de « stabiliser le mode d'extraction du sens et de produire des résultats répondant aux objectifs de la recherche » (p.92 et 89).

---

<sup>5</sup> Cette partie est expliquée en détails dans le sous-chapitre qui précède intitulé « 2.3.1 Transcription ».

### Chapitre 3. Analyse et interprétation des données récoltées

Pour effectuer mon analyse et interpréter les données récoltées, je vais tout d'abord élaborer un récapitulatif de l'échantillonnage, qui contiendra quelques informations générales sur les trois duos qui ont participé à ma recherche. Ensuite, à travers divers tableaux reprenant les questions principales du guide d'entretien, j'exposerai les *verbatim* qui me semblent intéressants et qui sont en lien avec mes objectifs de recherche. Ces tableaux seront répartis en trois catégories en fonction des trois objectifs de cette recherche, à savoir les difficultés organisationnelles, les moyens mis en place pour y remédier, et, enfin, les avantages et inconvénients de l'enseignement en duo. Je précise que j'inscrirai systématiquement les réponses des trois duos dans chaque tableau, afin d'avoir une vue d'ensemble des différents points de vue. Puis, à partir de ces différentes réponses, je serai en mesure d'interpréter les extraits et d'aboutir à une conclusion me permettant de présenter des résultats et d'apporter des réponses à mes questions.

Dans le tableau ci-dessous, nous observons les prénoms d'emprunt que j'ai attribués aux enseignants, leur âge, leurs années d'enseignement, les années de collaboration avec leur duettiste, ainsi que le cycle dans lequel ils travaillent. De plus, les différentes couleurs seront reprises tout au long de l'analyse, afin d'identifier rapidement de quel duo il s'agit.

#### Échantillonnage

| N° du duo | Prénom d'emprunt | Âge | Année (s) d'expérience | Année (s) de collaboration avec le duettiste | Cycle |
|-----------|------------------|-----|------------------------|--|-------|
| N°1       | Mélissa          | 42  | 20                     | 2  | 2     |
| N°1       | Julien           | 34  | 13                     | 2  | 2     |
| N°2       | Mélanie          | 53  | 33                     | 18   | 1     |
| N°2       | Sylvie           | 46  | 25                     | 18   | 1     |
| N°3       | Nadine           | 39  | 17                     | 1  | 2     |
| N°3       | Aurélie          | 24  | 3                      | 1  | 2     |



### 3.1 Les difficultés rencontrées par les duos pédagogiques

A présent, je vais relever les questions essentielles du guide d'entretien se rapportant aux difficultés que rencontrent les duos pédagogiques interrogés et exposer les principaux extraits obtenus. Je précise que les témoignages exposeront et résumeront le point de vue général et global des deux enseignants composant le duo. Ainsi, je ne vais pas différencier les propos d'un membre du duo par rapport à l'autre, étant donné que dans chacun des trois duos, les idées générales des deux membres se rejoignent systématiquement. Cependant, si j'estime qu'il y a lieu de différencier les propos de chaque enseignant, lors d'une situation particulière, je me permettrai d'indiquer le prénom d'emprunt entre parenthèses.

En outre, je tiens à préciser que je procéderai de manière identique pour les deux prochaines catégories (moyens mis en place pour remédier aux difficultés / avantages et inconvénients de l'enseignement en duo) et que je n'expliquerai plus les éléments qui précèdent.

#### Difficultés organisationnelles

| <b>Dans votre duo, quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez au niveau de l'organisation ?</b> |  |
|---|--|
| <b>Mélissa et Julien</b>  | <b>« Je pense que les principales difficultés qu'on rencontre c'est surtout lié à qu'est-ce qu'on est comme duo, parce que je suis à moitié directeur donc ça me prend pas mal de temps et je n'ai pas le temps que j'aimerais pour être disponible, alors difficulté au niveau du temps qu'on aurait pour se voir ou pour regarder les choses. Oui, c'est la principale difficulté. C'est trouver un moment pour se retrouver et puis discuter de ce qu'on devrait faire. » (Mélissa et Julien)</b> |
| <b>Mélanie et Sylvie</b>  | <b>« En fait on n'en a pas tellement parce que ça roule quasiment tout seul. Point de vue des entretiens, c'est vrai qu'on arrive toujours à trouver un moment pour que ça ne soit pas toujours la même qui revienne. Il n'y en a jamais une qui est lésée par rapport à l'autre. » (Mélanie et Sylvie)</b>  |
| <b>Nadine et Aurélie</b>  | <b>« S'il y en a ? On est les deux quand même de nature assez organisée donc enfin non. Et puis les difficultés ne persistent pas parce que quand il se passe quelque chose on peut tout de suite en discuter. » (Nadine et Aurélie)</b>   |

Pour cette première question, on constate que le duo de Mélissa et Julien est le seul qui est confronté à des difficultés organisationnelles. Leur unique difficulté est le manque de temps qu'ils ont pour discuter, et cela est dû à la fonction de directeur de Julien. Il faut relever que Letor (2009) s'est intéressée au manque de temps des enseignants :

La principale objection que lèvent les enseignants face au travail collaboratif concerne le manque de temps. [...] Les horaires des enseignants ne prévoient, si ce n'est dans le cadre de mesures récentes ou limitées, ni de lieux ni de temps pour le travail collaboratif (p.47).

Ainsi, une fois encore, il est nécessaire de souligner que l'horaire scolaire ne tient pas compte des temps de préparations, de corrections et d'entretiens avec les parents d'élèves. Ainsi, il est évident que les enseignants passent énormément de temps à travailler en dehors du temps scolaire, et que ce temps est encore bien plus imposant pour les duos qui doivent se communiquer toute sorte d'informations et se mettre d'accord sur de nombreux aspects. Ce qui m'amène au questionnement suivant : Comment pallier cette problématique du manque de temps tout en conservant une collaboration fructueuse ?

Malgré cela, contrairement à ce que je m'étais imaginée, on s'aperçoit que les deux autres duos ne rencontrent aucune difficulté organisationnelle. Ainsi, en tenant compte des propos de Perrenoud (1994) « un groupe ne devient efficace que si ses membres apprennent à fonctionner ensemble et mobilisent des savoir-faire élémentaires », on peut supposer que les duos de Mélanie et Sylvie et de Nadine et Aurélie ont appris à fonctionner ensemble de manière efficace, c'est-à-dire qu'elles aboutissent à des résultats utiles au bon déroulement de leur collaboration, ce qui expliquerait pourquoi ces deux duos n'ont pas le sentiment d'être confrontés à des difficultés d'ordre organisationnel. On peut également remarquer que ces deux duos accordent de l'importance à la notion d'équité ainsi qu'à la discussion, ce qui me semble être des prérequis indispensables à une collaboration fructueuse.

### Transmission des informations

| <b>Quand vous devez vous transmettre des informations, qu'est-ce qui paraît être le plus compliqué ?</b> |   |
|--|---|
| <b>Mélissa et Julien</b>   | <b>« Alors moi c'est de me souvenir. C'est vite fait d'oublier, faut garder les informations, les écrire. » (Mélissa et Julien)</b>   |
| <b>Mélanie et Sylvie</b>   | <b>« Disons qu'il n'y a pas quelque chose de compliqué, parce que dès que quelque chose ne va pas on en discute, on est souvent là ensemble. Moi je trouve que mieux on avance, mieux on se connaît, et puis ça fait tellement longtemps qu'on travaille ensemble que si j'ai quelque chose sur le cœur, peut-être qu'au début de notre duo je me gênais plus, je lui aurais moins dit ce que je ressentais, alors que maintenant je l'appelle ou je lui mets un message. » (Mélanie et Sylvie)</b> |
| <b>Nadine et Aurélie</b>   | <b>« On a une grande classe, on en a 24. Donc des fois il y a plein de petites choses et on a vite fait d'oublier quelque chose. Oui ça c'est des fois difficile. Quand il y a plein de choses qui s'accumulent en fait. Faut que celle qui arrive l'après-midi puisse compléter et savoir exactement ce qui a été fait le matin, par rapport à des absences ou à des problèmes de comportement. » (Nadine et Aurélie)</b>  |

On constate que les propos du premier et du troisième duo se rejoignent. Ils abordent tous deux le fait qu'ils oublient facilement de transmettre une information à leur duettiste. En revanche, le deuxième duo ayant 18 ans de collaboration met l'accent sur le fait qu'il n'y a rien de compliqué à se transmettre puisque dès qu'il y a un problème, les deux enseignantes se retrouvent et en discutent. De plus, elles relèvent qu'elles se connaissent bien, qu'avec le temps elles ne se gênent plus de s'appeler et de parler de leurs inquiétudes/mécontentements. Ainsi, étant donné que le premier et le troisième duo sont assez récents, alors que le deuxième fonctionne ensemble depuis 18 ans, j'en déduis que l'organisation se met en place petit à petit avec les années qui passent, la confiance qui s'installe au sein du duo et le fait de connaître son duettiste, ses besoins et son fonctionnement. A mon avis, plus un duo a d'années de collaboration, moins il aura le sentiment d'être confronté à des éléments compliqués. Ainsi, je pense que les facteurs principaux qui permettent d'atteindre une telle confiance et un aussi bon fonctionnement sont tout simplement la durée (nombre d'années scolaires) et les habitudes qui s'installent au fur et à mesure du temps qui passe.

### Du temps pour communiquer...

| <b>Est-ce que vous estimez avoir suffisamment de temps pour vous communiquer les informations ou est-ce que vous devez le faire en dehors des heures d'école ?</b> |  |
|--|--|
| <b>Mélissa et Julien</b>   | <b>« Quand il faut préparer quelque chose ça se passe avant ou après les leçons. » (Mélissa)</b>   |
| <b>Mélanie et Sylvie</b>   | <b>« On fait beaucoup en dehors, on a souvent des conversations le soir, on se téléphone régulièrement pour parler. C'est comme ça que la classe fonctionne, on met les choses au point tout de suite, pour vraiment résoudre les problèmes et trouver une solution. D'ailleurs les élèves savent qu'on a discuté et que ça ne doit plus se reproduire, pour être sur la même longueur d'onde face aux enfants ça c'est important. » (Mélanie et Sylvie)</b> |
| <b>Nadine et Aurélie</b>   | <b>« Ça peut arriver occasionnellement, si tout à coup on a reçu un téléphone d'un parent ou comme ça, mais sinon pour tout ce qui est information on arrive à discuter ici. C'est une petite école et on se voit tout le temps, donc dans les temps d'école ça suffit. » (Aurélie)</b>  |

Pour cette troisième question, nous avons à nouveau deux duos qui ont des propos similaires, alors que le troisième fonctionne de manière totalement opposée sur ce point. En effet, le duo de Mélissa et Julien ainsi que celui de Mélanie et Sylvie doivent régulièrement se communiquer les informations et réaliser les préparations communes en dehors des heures d'école. Alors que le duo de Nadine et Aurélie dit avoir le temps de communiquer à l'école. Je trouve intéressant de relever que jusqu'à présent, il y a toujours deux duos dont les propos se rejoignent et un autre qui répond différemment. Cependant, la paire de

duos ayant le même avis n'est jamais identique. Ainsi, je remarque que chacun de ces trois duos aux caractéristiques très variées a un fonctionnement différent, des similitudes avec tel duo suivant la question posée, mais également des divergences avec ce même duo sur un autre point. Malgré les fonctionnements différents, je me suis aperçue, lors des entretiens, que ces trois duos étaient des duos fonctionnels, et qu'il n'y en avait pas un qui était moins compétent qu'un autre. Ainsi, contrairement à mes a priori, j'en arrive au questionnement suivant : Faut-il obligatoirement privilégier une organisation particulière pour qu'une collaboration soit fructueuse ?

### Le plus difficile...

| <b>Si vous deviez définir ce qui est le plus difficile pour vous, qu'est-ce que ce serait ?</b> |   |
|---|---|
| <b>Mélissa et Julien</b>  | « On n'a pas la même façon d'enseigner, pas les mêmes idées, il y a eu déjà plusieurs choses sur lesquelles on n'était pas forcément d'accord. » (Mélissa)  |
| <b>Mélanie et Sylvie</b>  | « Il y avait peut-être plus de difficultés au début. J'avais des enfants petits donc je devais partir pour aller à la crèche et ma collègue a fait peut-être plus de concessions que maintenant. » (Sylvie)       |
| <b>Nadine et Aurélie</b>  | « Le seul désavantage qui est en fait un mini-désavantage c'est qu'effectivement quand on a sa propre classe on décide de A à Z. Là on est deux donc forcément il va falloir en discuter avec l'autre. » (Nadine) |

Nous nous apercevons que le premier et le troisième duo ont un avis convergent. Ils pensent que la principale difficulté est liée au fait qu'ils doivent se mettre d'accord pour prendre une décision, et que ce n'est pas toujours évident de trouver un consensus quand on n'a pas forcément les mêmes idées que son duettiste. A l'inverse, le deuxième duo ayant plusieurs années de collaboration, estime que les difficultés étaient plutôt présentes au début de leur collaboration, lorsque l'une d'elles avait des enfants en bas âge et devait partir les récupérer à la crèche. Ainsi, cette réponse m'interpelle beaucoup pour la raison suivante : durant les entretiens, ce duo mais également celui de Mélissa et Julien ont fait référence à leur famille, et ce à plusieurs reprises, alors que mes questions ne portaient nullement sur la vie privée des enseignants. Ainsi, plusieurs questionnements se sont bousculés dans ma tête : Est-ce que la vie privée des enseignants influence leur manière d'enseigner ? Est-ce que les enseignants qui ont des enfants en bas âge ont moins de temps pour leur vie professionnelle et leur collaboration ? Est-ce que les choix organisationnels dépendent de leur vie privée ? (Ex : préférer travailler depuis la maison pour être un moment avec ses enfants), etc.

### 3.2 Les moyens mis en place pour remédier aux difficultés

Je vais maintenant aborder la seconde grande thématique de cette recherche, à savoir les moyens mis en place pour éviter et anticiper les difficultés d'ordre organisationnel.

#### Moyens mis en place

| Qu'est-ce que vous mettez en place pour remédier aux difficultés que vous rencontrez ? |   |
|--|---|
| Mélissa et Julien  | « Si je vois qu'il est occupé par son rôle de directeur, je fais et je ne lui demande pas forcément son avis si je vois qu'il a trop de stress, j'y vais et puis après quand on a le temps on en reparle. Quand il faut faire on fait, que ce soit l'un ou l'autre. Il peut arriver aussi que dans le domaine privé il y ait des moments où on n'est pas disponible et j'ai l'impression que je peux compter sur lui et qu'il pourra aussi compter sur moi si besoin. » (Mélissa) |
| Mélanie et Sylvie  | « Quand on commence avec une nouvelle collègue, on ne se connaît pas vraiment au début, donc c'est plus difficile et c'est vrai qu'on a beaucoup moins collaboré au début. Donc les discussions sont venues avec le temps, au début on faisait chacune dans son petit coin. Et après il y a la confiance qui est venue, mais au début elle n'est pas forcément là. » (Mélanie)  |
| Nadine et Aurélie  | « On se dit souvent en fin de semaine s'il y a eu un incident ou si un élève nous interpelle par son comportement et on reste toujours dîner à l'école le lundi et mardi. Alors on se dit lundi première chose à midi, on prend 10 minutes pour parler de cette situation et voir comment on va la résoudre. » (Nadine)   |

Je trouve que les réponses à cette question sont très riches, parce que les propos du deuxième et du troisième duo vont à l'encontre de ce que me confie le premier. En effet, les duos de Mélanie et Sylvie ainsi que de Nadine et Aurélie vont avoir tendance à utiliser la discussion pour remédier à une difficulté, alors que celui de Mélissa et Julien s'organise d'une toute autre manière. Lorsqu'il y a une difficulté et que Julien est occupé par son rôle de directeur, c'est Mélissa qui se charge de tout. Elle insiste sur le fait qu'elle ne lui demande pas son avis, puisqu'il n'a pas le temps et qu'il est probablement assez stressé. En effet, dans le feu de l'action, ce qui importe avant tout pour Mélissa, c'est agir et prendre ses responsabilités. Cependant, une fois que Julien est à nouveau disponible, elle lui communique ce dont elle s'est occupée et ils peuvent en discuter à ce moment-là. Ces réponses me permettent de constater que peu importe la difficulté dont il est question et peu importe la manière d'y remédier, la résolution finale de chacun de ces trois duos se termine systématiquement par une discussion avec son duettiste.

D'autre part, je tiens à mettre en évidence la notion de « confiance »<sup>6</sup> qui a été relevée par le duo de Mélanie et Sylvie et qui me paraît être un élément essentiel à acquérir sur le long terme, afin qu'un duo puisse perdurer.

### Et à long terme...

| <b>Quel est l'élément principal qui permet à votre duo de perdurer et de bien fonctionner ?</b> |   |
|---|---|
| <b>Mélissa et Julien</b>  | <b>« Moi c'est la confiance totale. Il y a aussi les caractères, on s'entend bien donc ça aide pour tout le reste. J'ai eu de la chance de tomber sur quelqu'un de bien, en qui je peux avoir confiance, on peut travailler ensemble dans la bonne humeur. » (Julien et Mélissa)</b>  |
| <b>Mélanie et Sylvie</b>  | <b>« La communication, la collaboration, la confiance, la franchise et se dire les choses vraiment telles qu'on les ressent et telles qu'elles sont. » (Mélanie et Sylvie)</b>  |
| <b>Nadine et Aurélie</b>  | <b>« Déjà on a pu choisir d'être en duo, on est aussi les deux très organisées et assez constantes. Je pense que la constance et l'organisation sont vraiment des éléments importants dans un duo. On a aussi la même façon de voir l'école, le fonctionnement de la classe et on imagine la même chose pour notre classe donc ça aide beaucoup. Et puis nos observations se rejoignent assez souvent, on est à l'écoute l'une de l'autre et avoir un autre avis ça aide. » (Nadine et Aurélie)</b> |

Pour cette question, nous nous apercevons que les trois duos ont mentionné plusieurs éléments. Parmi ceux-ci, certains se rejoignent et ont une signification plus ou moins semblable, alors que d'autres éléments sont plus spécifiques à un duo en particulier (ex : possibilité de choisir d'être en duo pour Nadine et Aurélie). En outre, mon constat général est qu'il y a une multitude d'éléments différents qui permettent à un duo de bien fonctionner et de perdurer, que parmi ceux-ci se trouvent des éléments indispensables qui sont très probablement présents au sein de tous les duos et qui font partie du bon sens, alors que d'autres sont secondaires même s'ils peuvent amener à une collaboration plus confortable (ex : compatibilité des caractères). D'autre part, je tiens à mettre en avant la question posée aux enseignants « Quel est l'élément principal qui permet à votre duo de perdurer ? ». Force est de constater qu'aucun duo n'est parvenu à mentionner un seul élément comme cela leur était demandé. Ainsi, je suppose que les enseignants n'ont pas réussi à identifier l'élément principal permettant à leur duo de fonctionner pour la simple et bonne raison qu'il faut mobiliser plusieurs compétences en parallèle pour parvenir à une collaboration fructueuse, et que de nombreux éléments vont de pair. De surcroît, je relève également le commentaire de Mélissa qui dit qu'elle a eu de la chance de tomber sur quelqu'un de bien.

---

<sup>6</sup> Croyance spontanée ou acquise en la valeur morale, affective et professionnelle d'une autre personne, qui fait que l'on est incapable d'imaginer de sa part tromperie, trahison ou incompétence.

Pour moi, il est évident que la chance n'a pas sa place ici, mais que ce sont les qualités humaines et professionnelles que Julien et Mélissa mettent en œuvre qui leur permettent de collaborer dans la bonne humeur.

### Si c'était à refaire...

| <b>Si vous aviez la possibilité de tout recommencer depuis le début, que feriez-vous différemment dans votre duo ?</b> |  |
|--|--|
| <b>Mélissa et Julien</b>   | <p>« Alors moi j'aimerais bien qu'on essaie d'enseigner les deux en même temps dans la classe, mais ça prendrait beaucoup de temps pour faire ça bien. » (Julien)</p> <p>« Et moi je viendrais volontiers observer comment il enseigne les mathématiques et être là pour aider. Je pense que ce serait enrichissant pour les élèves, mais c'est de l'utopie. » (Mélissa)</p>   |
| <b>Mélanie et Sylvie</b>   | <p>« Peut-être que je changerais de degré, je prendrais des 5-6H. Parce que le début de 3H est pénible, les élèves nous prennent beaucoup d'énergie. » (Sylvie)</p> <p>« Pour ma part, je repartirais dans un duo parce que ça permet de se partager le travail et les responsabilités. J'avais eu un temps complet et c'était difficile, la charge de la classe à moi seule c'était trop lourd. Et en ayant vécu les deux situations je reprendrais un duo. » (Mélanie)</p> |
| <b>Nadine et Aurélie</b>   | <p>« L'année passée on a eu une classe difficile et on était vraiment à bout. Alors cette année on s'est dit on commence une nouvelle année, qu'est-ce qu'on va changer ? Parce que c'était notre première année ensemble et on s'est rendu compte qu'il y avait des choses qui n'allaient pas. Et je pense qu'il fallait cette première année pour savoir exactement comment on allait fonctionner en duo. » (Nadine et Aurélie)</p>  |

Pour cette septième question, nous observons que chaque duo tient des propos différents, et même les deux membres du duo n'ont pas assurément des envies identiques. Par exemple, Julien aimerait enseigner en même temps que Mélissa, mais celle-ci ne se sentirait pas à l'aise et préférerait observer son collègue et apporter de l'aide aux élèves. Quant à Sylvie, elle souhaiterait enseigner à des élèves plus âgés car elle met en évidence l'énergie que les élèves de 3H lui prennent. Concernant Mélanie, elle est certaine qu'elle repartirait dans un duo étant donné qu'elle a déjà été titulaire et que la charge de la classe à elle toute seule était trop lourde. Enfin, pour Nadine et Aurélie, aucune envie de changement puisqu'elles expliquent qu'elles ont déjà effectué des remédiations concernant leur fonctionnement en duo qui ne s'était pas très bien déroulé lors de leur première année de collaboration. Ainsi, ces informations m'amènent à penser que chacun de ces enseignants, mis à part Mélissa et Julien, a des envies ou a déjà effectué des changements en fonction de son vécu, de son expérience et de son ressenti

face à certains événements. Ce qui m'amène à me poser la question suivante : Est-ce que les enseignants effectuent systématiquement des remédiations en fonction des difficultés rencontrées durant leur vécu professionnel ? Est-ce que ces remédiations ont lieu en continu, en fin de semestre / d'année scolaire, ou uniquement si l'occasion se présente ?

### Conseils pour les novices

| <b>Quels conseils donneriez-vous à un jeune duo ?</b> |  |
|---|--|
| <b>Mélissa et Julien</b>                              | <b>« Je pense qu'il faut aussi apprendre à se connaître en dehors de l'école, voir d'autres choses pour s'entendre. Le scolaire c'est une chose mais il y a aussi tout le reste à côté qui peut débloquent énormément de choses, parce qu'on sait peut-être comment prendre la personne sans la blesser. Et prenez soin de votre collègue, de votre duo, parce que si on prend soin de l'autre après l'autre a aussi envie de prendre soin de nous, ça entre en résonance et c'est agréable. » (Mélissa)</b> |
| <b>Mélanie et Sylvie</b>                              | <b>« Echangez, échangez, échangez. Il faut toujours discuter de ce qu'on fait et partager, le ressenti aussi. Faut vraiment tout se dire. Et il faut être un vrai duo où chacun a son temps de parole, son temps de travail, que ce soit vraiment 50-50. Il faut aussi être à l'écoute et s'investir dans son métier, pas que ce soit toujours la même personne qui prenne les choses en main. » (Mélanie et Sylvie)</b>   |
| <b>Nadine et Aurélie</b>                              | <b>« De beaucoup discuter je pense. De se mettre d'accord surtout face aux élèves. De montrer qu'on est ensemble, qu'on est unies. » (Nadine et Aurélie)</b>   |

Ici, nous constatons que chaque duo aurait des conseils à donner s'il était réellement en face d'un duo novice. Les conseils sont riches et variés, mais aucun d'entre eux n'a fait l'unanimité, si ce n'est le fait de discuter avec son duettiste. Ainsi, une fois encore, nous pouvons affirmer que la discussion est un élément indispensable, sans aucun doute le plus basique, mais également le plus important dans tout type de collaboration. De surcroît, je désire mettre en évidence le fait d'être à l'écoute et d'apprendre à connaître son collègue dans le but de savoir comment l'aborder sans le blesser. En effet, je trouve que ces deux conseils peuvent paraître logiques et banals, mais qu'ils sont également très riches et qu'ils font partie des qualités personnelles liées aux valeurs, au bon sens et à l'empathie de l'être humain, qui sont, à mon sens, des aptitudes indispensables pour une collaboration profitable et fonctionnelle.



### 3.3 Les avantages et inconvénients de l'enseignement en duo

Pour terminer, je vais m'intéresser de plus près aux principaux avantages et inconvénients de l'enseignement en duo.

#### Principaux avantages

| Selon vous, quels sont les principaux avantages de l'enseignement en duo ? |   |
|--|---|
| Mélissa et Julien  | « D'être soutenu, de pouvoir partager les soucis mais aussi quand tout va bien, d'avoir deux paires d'yeux pour les élèves et un regard différent c'est rassurant pour confirmer ce qu'on pensait. » (Julien)   |
| Mélanie et Sylvie  | « C'est un soutien, ça permet d'avoir une épaule et on peut compter l'une sur l'autre. Il y a aussi l'apport d'idées, quand on est deux et qu'on organise quelque chose on apporte les deux nos idées alors c'est beaucoup plus riche avec l'aide de la collègue. » (Mélanie)   |
| Nadine et Aurélie  | « Quand on commence à enseigner c'est un soutien d'être en duo et d'avoir quelqu'un. Et puis la différence d'expérience je trouve que c'est formateur parce que j'apprends en regardant ce qu'elle fait. » (Aurélie)<br><br>« Mais c'est la même chose quand on est en duo avec quelqu'un de plus jeune parce que ça nous remet en question par rapport à ce que j'ai appris il y a 17 ans. » (Nadine)<br><br>« C'est aussi un soutien d'avoir 2 points de vue sur la classe, sur les élèves et pour les entretiens de parents, c'est vraiment une force. » (Aurélie) |

Pour cette avant-dernière question, nous remarquons que les avantages de l'enseignement en duo sont nombreux, mais qu'il y en a un en particulier qui revient systématiquement : soutien. En effet, être soutenu est un élément qui, de toute évidence, est très avantageux pour les enseignants. Comme le dit le second duo « ça permet d'avoir une épaule et on peut compter l'une sur l'autre ». Je pense que derrière ce terme « soutien » se cache l'idée de pouvoir compter sur une autre personne et de se décharger, mais également d'avoir une personne en plus pour comparer certaines observations chez les élèves. Etant donné que le métier d'enseignant est une profession relativement stressante, avec de nombreuses responsabilités et exigences, des comptes à rendre aux parents d'élèves ainsi qu'à la direction, il me semble primordial de souligner que ce soutien dont parlent les enseignants est, à juste titre, un avantage considérable dans ce métier. En effet, les parents et l'orientation scolaire des élèves (notes, appréciations, difficultés, etc.) sont des facteurs qui peuvent être stressants et je remarque que les duos se sentent rassurés d'être accompagnés par leur collègue dans ces moments plutôt inconfortables. Concernant les autres bénéfiques, je les reprendrai de manière plus détaillée dans la conclusion.

## Principaux inconvénients

| Selon vous, quels sont les principaux inconvénients de l'enseignement en duo ? |  |
|--|--|
| Mélissa<br>et<br>Julien  | « Faut prendre le temps. » (Mélissa)   |
| Mélanie<br>et<br>Sylvie  | « Je ne vois pas d'inconvénient. » (Mélanie)<br>« Moi non plus, je ne trouve vraiment rien. » (Sylvie)   |
| Nadine<br>et<br>Aurélie  | « Je dirais que ce sont les horaires, on ne peut pas être flexible sur les horaires et faire par exemple toute une matinée avec des ateliers de mathématiques. Chacune a des heures dans la classe et il faut les respecter. Il faut se tenir à cet horaire et à ces temps de présence à l'école. » (Nadine) |

Pour terminer, nous constatons que le duo de Mélissa et Julien fait à nouveau part du manque de temps comme étant l'inconvénient principal au sein de leur duo. Visiblement, cet élément est le seul qui leur pose réellement problème pour mener à bien leur collaboration. Pour Mélanie et Sylvie, il n'y a pas d'inconvénient quant au fait d'enseigner en duo. Cependant, nous pouvons supposer que si celles-ci n'ont pas le sentiment que l'enseignement en duo contient des inconvénients, c'est parce qu'elles ont de nombreuses années de collaboration, et qu'au fil du temps, elles ont appris à remédier à certains événements et à trouver des solutions permettant de transformer les éventuels inconvénients en avantages. Puis, le duo de Nadine et Aurélie fait part d'un tout autre désavantage qui est celui de l'inflexibilité des horaires puisqu'il faut respecter le pensum de chaque enseignant. En conclusion, l'enseignement en duo comporte, certes, plusieurs avantages, mais il y a tout de même certaines contraintes dans cette forme de partenariat.

# Conclusion

## Synthèse des résultats obtenus

Ce travail sur l'organisation des duos pédagogiques a été très enrichissant et m'a permis de faire émerger des aspects relativement intéressants. Ainsi, je vais revenir sur mes principales observations et les mettre en lien avec ma question de recherche et les objectifs que j'avais élaborés.

Premièrement, en ce qui concerne les difficultés rencontrées par les duos, je dois avouer que j'ai été surprise de constater, que de manière générale, les enseignants estiment qu'ils ne sont pas vraiment confrontés à des difficultés. En fait, il n'y a qu'un duo qui m'a confié que le manque de temps pour communiquer avec le duettiste était un élément problématique, mais mis à part cela, tout semblait fonctionner pour le mieux. Cependant, je reste dubitative quant à la valeur de ces réponses. En effet, il me semble important de relever que les enseignants qui prennent part à une telle recherche sont tout à fait conscients qu'ils sont face à une institution : la HEP. Aussi, je me demande si ce type de recherche est réellement objectif, ou si au contraire, il est simplement le résultat d'un discours politiquement correct ? De plus, comme mes entretiens ont été menés en présence des deux membres du duo simultanément, je pense que ce n'était pas facile, pour les enseignants, d'aborder les difficultés rencontrées avec leur duettiste. En somme, je constate, avec quelques regrets, que la méthode utilisée n'était pas optimale pour apporter des réponses fiables à ce premier objectif de recherche.

Deuxièmement, concernant les moyens mis en place pour remédier aux difficultés organisationnelles, une fois encore, je n'ai pas obtenu les réponses que je m'étais imaginées. En effet, au début de ce travail, je m'étais focalisée sur les difficultés que pouvaient rencontrer les duos pédagogiques, sans même imaginer qu'il était probable qu'il n'y en ait pas, ou alors, que ma méthode de récolte de données n'était pas en adéquation avec ce type d'objectif. Malgré cela, j'ai tout de même remarqué que le moyen mis en place en cas de difficultés débutait ou se terminait systématiquement par une discussion. Cela semble peut-être banal et logique puisqu'il n'y a pas de collaboration sans discussion, mais je suis plutôt impressionnée de constater que le simple fait de discuter avec son collègue est l'unique moyen utilisé pour remédier aux difficultés. Ainsi, contrairement à mes représentations de départ, je m'aperçois qu'il n'y a pas une organisation à privilégier par rapport à une autre, qu'il n'y a pas un duo qui fonctionne mieux qu'un autre, mais que, tout simplement, la clé de toute collaboration est avant tout la discussion avec son duettiste. D'autre part, je remarque que le terme « remédier » n'est pas vraiment adapté. Effectivement, après avoir effectué cette recherche, je me demande si les trois duos n'ont pas développé des stratégies implicites leur permettant d'anticiper les difficultés, ce qui leur éviterait de devoir effectuer des « remédiations » ?

Troisièmement, pour en venir aux principaux avantages et inconvénients de l'enseignement en duo, je peux dire que, dans tous les cas, l'avantage majeur mis en avant par les duos est que ce type de partenariat permet d'avoir un soutien. Enfin, les inconvénients qui ont été mentionnés n'étaient pas identiques d'un duo à l'autre. Pour le premier, c'est le manque de temps pour communiquer qui est l'inconvénient principal, alors que le second n'a pas le sentiment que ce partenariat comporte des inconvénients. Le dernier duo relève qu'il est un peu importun de devoir respecter les horaires et les temps de présence à l'école, en comparaison avec un titulariat qui permettrait une plus grande flexibilité dans ce domaine-là.

Pour conclure, en guise de réponse à ma question de recherche, qui consistait à savoir comment les duos pédagogiques s'organisent pour mener à bien leur collaboration, je tiens à préciser qu'il y a, d'une part, des éléments essentiels que tout duo pédagogique se doit d'effectuer, comme les échanges, les discussions, ou encore les préparations telles que les séances de parents ; et, d'autre part, des éléments plus secondaires, qui ne sont pas obligatoires mais qui contribuent fortement à une collaboration fructueuse, comme par exemple : apprendre à connaître son duettiste en dehors de l'école, avoir de l'empathie et être à l'écoute de l'autre, s'intéresser à sa vie personnelle, partager ses propres envies et ses besoins, etc. De plus, je souhaite encore mettre en avant que cette recherche m'a permis de constater que chaque duo a sa propre manière de s'organiser, fonctionne plus ou moins différemment, a des similitudes avec tel ou tel duo mais également des divergences avec ces mêmes duos, mais que l'essentiel est de prendre conscience que chaque enseignant est influencé par sa vie privée, sa formation, ses convictions personnelles et professionnelles, et que ce sont principalement ces éléments qui définiront une manière d'enseigner et de s'organiser !

### **Réflexion personnelle et autoévaluation critique**

Je reconnais que ce travail est le fruit d'un dur labeur, qu'il y a des périodes très stressantes et qu'il est réellement nécessaire de ne pas se laisser surprendre par le temps. Cependant, je remarque également que cette recherche m'a beaucoup apporté, car elle m'a permis d'approfondir plusieurs aspects concernant le travail en duo, mais surtout, elle m'a donné l'opportunité d'apprendre à gérer un travail d'une telle envergure et de porter un regard réflexif quant aux choix que j'ai effectués. En effet, arrivée au terme de ce mémoire professionnel, je prends pleinement conscience de mes erreurs et des limites de la méthode utilisée. J'avoue que j'espérais obtenir des réponses plus complètes et plus riches lors des entretiens. A l'avenir, je questionnerais chaque membre séparément afin que les enseignants soient plus enclins de me confier leurs difficultés ou les inconvénients de ce partenariat.

D'autre part, concernant les objectifs de recherche que j'avais élaborés, je suis également un peu déçue. Effectivement, je trouve que mon guide d'entretien contient des questions intéressantes, mais qu'il n'y en a que quelques-unes qui sont réellement en lien avec les objectifs de recherche. Ainsi, il était difficile pour moi de parvenir à une analyse qui soit riche puisque la plupart des questions apportant des réponses intéressantes n'ont pas été traitées.

Enfin, je me questionne sur l'échantillonnage et la valeur de cette recherche. Je me demande ce qu'auraient répondu d'autres duos ? Aurais-je obtenu des résultats différents avec un échantillonnage plus important ? Mes résultats représentent-ils réellement la réalité ? Qu'aurais-je découvert si j'avais fait le choix de mener une recherche quantitative ?

Néanmoins, je suis satisfaite du travail que j'ai accompli et je suis fière d'être parvenue au terme de cette recherche, car j'ai vécu des périodes relativement angoissantes et j'ai énormément douté de mes capacités à réaliser ce mémoire.

### **Perspectives d'avenir**

La thématique de l'organisation des duos pédagogiques est vraiment passionnante et je suis convaincue que ce sujet me sera utile tout au long de ma carrière professionnelle, à chaque fois que je serai amenée à collaborer avec des collègues, et ce, même si je ne travaille pas au sein d'un duo. Si j'avais l'opportunité de poursuivre ce travail, je pense que je me pencherais sur les effets qu'un duo pédagogique peut avoir sur les élèves. En effet, à travers cette recherche, je n'ai pas eu l'occasion de découvrir des aspects qui pourraient concerner les élèves, et je pense que cela aurait pu être enrichissant.

En outre, je tiens à mentionner qu'il n'y avait que peu de littérature sur l'enseignement en duo. Ainsi, je me demande si mon sujet n'était pas trop précis et si traiter la collaboration de manière générale n'aurait pas été un choix plus judicieux ? En définitive, je trouve qu'il serait intéressant de poursuivre ce travail en se focalisant sur les différents types de collaboration que l'on peut trouver dans le monde de l'enseignement, et pourquoi pas effectuer une comparaison entre ces derniers.

# Références bibliographiques

## Bibliographie

- Anadón, M. et Guillemette, F. (2007). La recherche qualitative est-elle nécessairement inductive ? Dans Guillemette, F. et Baribeau, C. *Recherches qualitatives. Hors-série*. n° 5, 26-37
- Blais, M. et Martineau, S. (2006). L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes. *Recherches qualitatives*. Vol. 26 (2). 1-18
- Blanchet, A., Ghiglione, R., Massonat, J. et Trognon, A. (2013). *Les techniques d'enquête en sciences sociales*. Paris : Dunod.
- Blanchet, A. et Gotman, A. (2007). *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*. 2<sup>ème</sup> édition. Paris : Armand Colin
- Direction générale de l'enseignement obligatoire du Canton de Genève. (2014). *Directive duo pédagogique*. Genève : Département de l'instruction publique, de la culture et du sport.
- Dupin de St-André, M., Montésinos-Gelet, I. et Morin, M.-F. (2010). *Avantages et limites des approches méthodologiques utilisées pour étudier les pratiques enseignantes*. Université de Sherbrooke : Faculté d'éducation.
- Fortin, M.-F. (2010). *Fondements et étapes du processus de recherche. Méthodes quantitatives et qualitatives*. Montréal : Chenelière Education.
- Lamoureux, A. (2000). *Recherche et méthodologie en sciences humaines*. (3<sup>e</sup> éd.). Laval : Études Vivantes
- Lator, C. (2009). *Comment travailler en équipe au sein des établissements scolaires ?* Bruxelles : De Boeck.
- Mérini, C. et Ponté, P. (2009). "Le travail conjoint à l'école : exploration des modalités d'action", Les sciences de l'éducation – Pour l'ère nouvelle (Vol.42), p.46.
- Pasche-Gossin, F. (2017-2018). *Construire une démarche méthodologique de recherche et un modèle d'analyse*. Document de cours non publié. BEJUNE : Haute école pédagogique
- Perrenoud, P. (1994). *Travailler en équipe pédagogique, c'est partager sa part de folie*. Genève : Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, pp.1-7.
- Van Campenhoudt, L. et Quivy, R. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod.
- Van der Maren, J.-M. (2003). *La recherche appliquée en pédagogie. Des modèles pour l'enseignement*. 2<sup>ème</sup> édition. *Méthodes en sciences humaines*. De Boeck : Bruxelles.

Van der Maren, J.-M. (2004). *Méthodes de recherche pour l'éducation*. 2<sup>ème</sup> édition. *Méthodes en sciences humaines*. Montréal : De Boeck Université.

## Webographie

Boisclair, M. (2005). *L'approche écosystémique : pour des partenariats école-famille-communauté efficaces*. Consulté le 16 août 2018 à l'adresse suivante :

<http://www.rqiiac.qc.ca/colloque/actes/A32.pdf>

Borges, C., Portelance, L. et Pharand, J. (2000). *La collaboration dans le milieu de l'éducation : Dimensions pratiques et perspectives théoriques*. Presses de l'Université du Québec. Consulté le 24 août 2018 à l'adresse suivante :

<https://books.google.ch/books?id=9lgnDwAAQBAJ&pg=PT122&lpg=PT122&dq=collaboration+letor+garant+bonami&source=bl&ots=GmpnYMbdeN&sig=MpB8DBILyOuqAOVOkEol1DBu2WU&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKEwi8uqiR0oXdAhWKNOWKHWyOAcwQ6AEwA3oECACQAQ#v=onepage&q=collaboration%20letor%20garant%20bonami&f=false>

Girard, S. (2014). *Coopération et collaboration au travail, quelle est la différence ?* Consulté le 10 avril 2018 à l'adresse suivante :

<http://conseilrhcoaching.com/cooperer-et-collaborer-article/>

Jura.ch : République et Canton du Jura. (1993). *Ordonnance portant exécution de la loi scolaire (Ordonnance scolaire du Canton du Jura)*. Consulté le 30 juillet 2018 à l'adresse suivante :

<https://rsju.jura.ch/fr/viewdocument.html?idn=20067&id=36990>

Perrenoud, P. (1993). *La division du travail pédagogique à l'école primaire*. Genève : Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation. Consulté le 12 juillet 2018 à l'adresse suivante :

[https://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php\\_main/php\\_1993/1993\\_18.html](https://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_1993/1993_18.html)

# Annexes

## Annexe 1 : Modalité de collaboration dans le cadre d'un duo pédagogique

### Modalité de collaboration dans le cadre d'un duo pédagogique

Déclaration de collaboration entre Mesdames ..... et ..... travaillant en duo au deuxième cycle dans le cercle scolaire de .....

Soucieuse de fixer un cadre à la responsabilité partagée de la classe de quatrième année dont nous sommes titulaires et d'atteindre les objectifs pédagogiques définis par le PER, après concertation, nous adoptons les règles suivantes :

#### 1. Objectifs de l'enseignement

Les méthodologies et les objectifs définis par le plan d'études romand de l'école primaire déterminent l'action pédagogique des deux enseignantes. Dans les disciplines d'enseignement qui leur sont attribuées, elles tendent à rendre leurs élèves autonomes et favorisent l'esprit d'initiative. Elles s'appliquent à respecter et à faire respecter les règles de vie de la classe, règles définies en commun dans l'esprit des visées transversales prônées par l'éducation générale et sociale.

#### 2. Organisation du travail

##### 2.1 Répartition

Pour l'année scolaire 2018-2019, les deux enseignantes se partagent les leçons dites principales comme suit :  
Mme ..... enseignera le français et l'allemand ;

Mme ..... enseignera les mathématiques et l'environnement.

Les autres leçons seront réparties équitablement et selon entente entre les deux enseignantes. La répartition des leçons sera discutée en préparant la nouvelle année scolaire.

##### 2.2 Documents officiels

La tenue des documents officiels (journal de classe, livrets scolaires, carnets dentaires, fiches médicales) est assumée conjointement par les deux enseignantes, sous réserve des dispositions ci-dessous :

###### 2.2.1

a) Mme..... assure la tenue du registre et est responsable de la tenue des carnets dentaires.

b) Mme ..... assure le contrôle hebdomadaire du carnet de devoirs, établit les dossiers scolaires des enfants quittant la localité et prend toutes les dispositions administratives en cas d'arrivée d'élèves.

c) Ensemble, les deux enseignantes :

- assurent l'établissement des bulletins scolaires au terme de chaque semestre,



- établissent les éventuels avis de promotion douteuse (adressés simultanément aux parents),
- assurent la liaison avec la Commission d'école ;
- organisent les activités annexes (courses, visites, etc.) ;
- assurent le suivi des élèves en difficulté.

### **2.2.2**

Dans la classe, chaque enfant dispose de deux classeurs : l'un réservé aux activités conduites par Mme ..... et l'autre à celles conduites par Mme .....

## **1.1 Devoirs à domicile**

### **2.3.1**

Les enseignants veillent à un équilibre de la répartition des devoirs de mathématiques et de français sur la semaine. Il n'y a qu'un seul carnet de devoirs pour chaque enfant.

### **2.3.2**

Les devoirs sont notés le lundi dans le carnet de devoirs de l'élève.

## **1.2 Remplacements**

### **2.4.1**

En cas d'absence de l'une des deux partenaires, les dispositions selon les « Lignes directrices concernant les remplacements », entrée en vigueur le 23.10. 2017, sont applicables.

### **2.4.2**

En particulier, les points suivants :

- En cas d'absence, il faut envisager un remplacement. Dans ce cas, il appartient à l'enseignante absente de prévenir sa collègue puis la Direction du Cercle scolaire.
- A partir du quatrième jour d'absence pour cause de maladie, l'enseignante doit produire un certificat médical qui informe les autorités scolaires de la durée probable de l'empêchement de travailler.

## **2. Règles de vie**

### **3.1. Entrées et sorties de l'école :**

A la sortie de l'école, l'enseignante qui libère la classe s'assure que les enfants quittent le bâtiment.

### **3.2. Ordre dans les bancs :**

Aux changements d'enseignantes, celle qui quitte la classe invite les élèves à mettre de l'ordre et à ranger les documents dans les cartables ad hoc.

### **3.3. En fin de la journée :**

L'enseignante qui termine la classe veille à ce que les chaises des élèves soient sur les bancs. De même, il lui appartient de fermer les fenêtres et la porte de la classe.

## **4. Autonomie des élèves**

### **4.1. Responsabilités dans la classe :**

Une liste des différentes responsabilités et fonctions qui peuvent être confiées aux élèves est établie dans le cadre des leçons d'EGS.

Une fois cette liste établie, les fonctions et tâches sont attribuées d'un commun accord, et chacune des enseignantes veille à ce que les responsabilités confiées soient assumées.

## **5. Coordination à l'intérieur du duo**

### **5.1. Relation avec les parents**

En début d'année, à la rentrée, les deux enseignantes accueillent les élèves et les parents.

Avant les vacances d'automne, une réunion de parents est organisée et les deux enseignantes y participent activement.

En cas de difficultés générales d'un enfant, les deux enseignantes rencontrent les parents. Il en va de même en cas de risque de non promotion.

En cas de difficultés dans une ou plusieurs disciplines dispensées par la même enseignante, celle-ci prend contact avec les parents concernés.

### **5.2. Concertation dans le duo**

Une fois par mois, les enseignantes se retrouvent pour faire le point sur le déroulement de cette période. Elles cherchent ensemble des solutions aux problèmes rencontrés et échangent des informations relatives tant au travail des élèves qu'à l'organisation de la classe et de leur activité propre.

Les deux enseignantes sont ouvertes au dialogue, elles acceptent les critiques positives ou négatives et en parlent entre elles.

### **5.3. Séances des maîtres**

En principe, les deux enseignantes participent aux séances des maîtres. Si l'une a un empêchement majeur, l'autre la représente durant la séance et lui fera part des discussions et décisions prises lors de ladite séance.

« Localité », le « date » 20...

Les enseignantes : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Le conseiller pédagogique : \_\_\_\_\_

- Copies :
- Aux enseignantes concernées
  - Au directeur de l'école pour information
  - A la présidente de la Commission d'école pour information
  - Au conseiller pédagogique, pour information et archivage

## Annexe 2 : Guide d'entretien

### Déroulement de l'entretien :

#### A – Introduction

- Ouverture de l'entretien et remerciements
- Description des enjeux de ma recherche et rappel de la question de recherche
- Rappel des droits selon le code d'éthique et signature du contrat de recherche
- Informations personnelles :

Enseignant 1 (nom d'emprunt) :

\_\_\_\_\_

Sexe :  Féminin  
 Masculin

Âge : \_\_\_\_ ans

Année (s) d'expérience : \_\_\_\_ année (s)

Cycle :  1 (1 à 4 Harmos)  
 2 (5 à 8 Harmos)

Enseignant 2 (nom d'emprunt) :

\_\_\_\_\_

Sexe :  Féminin  
 Masculin

Âge : \_\_\_\_ ans

Année (s) d'expérience : \_\_\_\_ année (s)

Année (s) de collaboration avec le duettiste : \_\_\_\_ année (s)

## B – Questions

| Questions  | Relances   |
|--|--|
| <b>Difficultés liées à l'organisation et/ou à la collaboration</b>   |  |
| <p>Dans votre duo, quelles sont les principales difficultés organisationnelles que vous rencontrez ?</p> <p>Estimez-vous avoir suffisamment de temps pour vous communiquer les informations importantes ou devez-vous le faire en dehors de vos heures de travail ?</p> <p>Sur quoi portent les informations que vous vous transmettez ?</p> <p>Quels moyens utilisez-vous pour vous transmettre les informations ? (Ex : de vive voix ; par téléphone ; par message ; à l'aide de post-it sur le bureau ; etc.)</p> <p>Dans le fait de travailler ensemble, qu'est-ce qui est le plus difficile pour vous ? (Ex : le manque de temps ; la différence de points de vue ; la différence d'âge avec le duettiste ; le fait de devoir trouver des compromis et de ne pas pouvoir appliquer systématiquement ses propres idées ; etc.)</p> | <p>Lorsque vous devez vous concerter et vous transmettre des informations, qu'est-ce qui vous paraît le plus complexe ?</p> <p>A quel moment, dans quel lieu et à quelle fréquence se font vos échanges ?</p> <p>Selon vous, qu'est-ce qui est capital de communiquer à votre duettiste ?</p> <p>Selon vous, qu'est-ce qui vous semble secondaire ? (Ex : « Je lui dirai demain, cela peut attendre. »)</p> <p>Utilisez-vous un moyen différent selon l'information à communiquer ?</p> <p>Définiriez-vous votre travail en duo comme étant : une collaboration ; une coopération ; une concertation ; etc. Pour quelle (s) raison (s) ?</p> <p>Selon vous, cette manière de travailler est-elle trop fréquente, assez fréquente ou pas assez fréquente ? Pour quelle (s) raison (s) ?</p> |

| Moyens mis en place pour remédier à ces difficultés  |  |
|--|--|
| <p>Afin de surmonter les difficultés que vous venez de mentionner, qu'avez-vous mis ou que mettez-vous en place pour y remédier/tenter d'y remédier ?</p> <p>Si vous deviez mentionner un élément que vous aimeriez changer/essayer dans votre duo, lequel serait-il ?</p> <p>Si vous aviez la possibilité de tout recommencer, que feriez-vous différemment ?</p> <p>Quels conseils donneriez-vous à un jeune duettiste ?</p> | <p>Parmi ces éléments, quels sont ceux qui ont été bénéfiques et ceux qui l'ont moins été voire pas du tout ? Pouvez-vous expliquer pourquoi ?</p> <p>Selon vous, quel est l'élément principal qui permet à votre duo de perdurer ?</p> <p>Si votre duo devait s'interrompre, préféreriez-vous en débiter un nouveau ou prendre la maîtrise d'une classe ?</p> <p>Pour quelles raisons lui donneriez-vous ces conseils ?</p> |
| Avantages et inconvénients de l'enseignement en duo  |  |
| <p>Quels sont pour vous les principaux avantages de l'enseignement en duo et pour quelle (s) raison (s) ?</p> <p>Si vous deviez ne mentionner qu'un seul avantage (le plus important pour vous), lequel choisiriez-vous ?</p>  | <p>Quels sont pour vous les principaux inconvénients de l'enseignement en duo et pour quelle (s) raison (s) ?</p> <p>Si vous deviez ne mentionner qu'un seul inconvénient (le plus important pour vous), lequel choisiriez-vous ?</p>  |

## C – Conclusion

- Questions particulières, remarques ou ajouts ?
- Remerciements et clôture de l'entretien

### **Annexe 3 : Lettre aux enseignants volontaires et contrat de recherche**

Adeline Rossé

Courroux, le JJ.MM.AAAA

Impasse des Semailles 14

2822 Courroux

[adeline.rosse@hep-bejune.ch](mailto:adeline.rosse@hep-bejune.ch)

Nom Prénom

Adresse

NPA Ville/Village

#### **Mémoire professionnel : confirmation d'entretien et contrat de recherche**

Madame, Monsieur,

Etudiante à la HEP-BEJUNE à Delémont, je me permets de donner suite à la conversation que nous avons eue concernant mon travail de mémoire professionnel.

Afin de récolter les données nécessaires pour ce travail, je souhaiterais m'entretenir avec vous afin de comprendre la manière dont votre duo s'organise pour collaborer ainsi que les implications et les enjeux de votre partenariat. L'entretien durera une soixantaine de minutes, aura lieu en présence de votre duettiste et sera enregistré de manière audio uniquement.

Dans le cadre de ce travail, je garantis que les données resteront anonymes et confidentielles conformément au code d'éthique de la HEP (Cf. document annexé). De plus, si vous le désirez, je m'engage à vous communiquer les résultats de ma recherche.

Je me permettrai de vous contacter prochainement pour fixer notre entretien. En outre, je reste à votre entière disposition pour tout complément d'information.

En vous remerciant par avance de l'attention apportée à la présente, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes plus cordiales salutations.

Adeline Rossé

## Contrat de recherche

En signant, les partisants prennent connaissance des conditions suivantes et les acceptent :

- L'entretien est enregistré.
- Les données sont traitées de manière confidentielle.
- Les données seront utilisées dans le cadre de mon mémoire professionnel uniquement.
- Une fois les données analysées, les enregistrements seront effacés.

Date et signature de l'enquêtrice : \_\_\_\_\_

Date et signature de l'interviewé (e) : \_\_\_\_\_

#### **Annexe 4 : Transcription de l'entretien avec Mélissa et Julien**

1 C : *Dans votre duo, quelles sont les principales difficultés organisationnelles que vous rencontrez ?*

2 J : Je pense que les principales difficultés qu'on rencontre c'est surtout lié à qu'est-ce qu'on est comme duo, parce que moi je suis à moitié directeur donc ça me prend pas mal de temps et je n'ai pas le temps que j'aimerais pour être disponible, alors peut-être difficulté au niveau du temps qu'on aurait pour se voir ou pour prendre du temps pour regarder des choses, ce qu'on ne fait pas forcément.

3 M : Oui, c'est la principale. C'est trouver un moment pour se retrouver et puis discuter de ce qu'on devrait faire.

4 C : *Et quand vous devez vous transmettre des informations, qu'est-ce qui vous paraît être le plus compliqué ?*

5 J : Alors moi c'est de me souvenir, parce que je dis souvent : « Oui oui », et puis on se transmet souvent des informations orales, puis après j'oublie.

6 M : Et avec WhatsApp on peut s'envoyer des messages, on peut se téléphoner et on se croise quand même, mais effectivement c'est vite fait d'oublier, faut garder les informations, les écrire.

7 C : Parfait. *Et est-ce que vous estimez avoir suffisamment de temps pour vous communiquer les informations ou est-ce que vous devez le faire en dehors des heures de travail ?* Vous y avez déjà plus ou moins répondu... vous devez plutôt le faire en dehors des heures ou quand vous vous croisez...

8 M : Non quand on se croise c'est qu'on en avait déjà parlé et c'est pour régler les derniers détails, mais quand il faut préparer quelque chose et bien oui ça se passe avant ou après les leçons.

9 J : En fait on n'a pas trop le temps de se voir avec nos emplois du temps très chargés.

10 M : De se voir non, mais communiquer on peut toujours.

11 C : D'accord. *Et puis au niveau du lieu et de la fréquence de vos échanges, comment ça se passe ?*

12 J : Surtout à l'école.

13 M : Ou dans le bureau du directeur.

14 J : Oui ou dans mon bureau voilà.

15 C : *Et la fréquence ? Est-ce que vous échangez dès qu'il y a quelque chose à dire ?*



- 16 J : Oui, quand même.
- 17 M : Ah ça oui, quand même. Après nous on doit voir les parents parce qu'il y a les fameux tests en 8<sup>ème</sup> année, et on organise un camp de ski donc de nouveau il y a énormément de questions. Il y a aussi beaucoup d'interventions extrascolaires qu'il faut régler.
- 18 C : ***Et sur quoi portent les informations que vous vous transmettez ? Donc on a dit camp de ski, les tests, est-ce que vous échangez aussi sur les élèves ?***
- 19 J : Oui les situations d'élèves, les difficultés particulières, les entretiens qu'il faudrait envisager avec les parents, ou que les parents nous demandent.
- 20 M : Ou bien s'il y a des demandes de parents, on reçoit des fois des billets, donc là s'il y a des demandes, la prochaine fois qu'on se voit on en parle. Mais on se voit quasiment tous les jours, sauf le jeudi, sinon tous les jours on se croise de toute façon donc on peut de toute façon en parler.
- 21 C : Très bien. ***Et si vous deviez définir quelque chose qui est capital de transmettre à l'autre, et au contraire quelque chose qui l'est moins, qu'est-ce que ce serait ?***
- 22 J : Alors moi typiquement les petits billets des parents : « Veuillez excuser mon fils / ma fille qui devra partir 15 minutes plus tôt », ça je lui laisse sur le bureau et je me dis qu'elle les verra.
- 23 M : Oui quand même, faut être un peu logique (rire). Mais il y a peu de choses où il faut s'appeler tout de suite pour régler le problème. Tout se passe bien dans la classe, mais si ça arrive on le fait. On insiste jusqu'à ce qu'on trouve une solution et qu'on puisse se voir pour en discuter, mais ça n'arrive pas souvent.
- 24 C : [...] ***mais avec des classes plus difficiles, plus problématiques, vous devriez peut-être vous voir plus souvent, je ne sais pas ce que vous en pensez ?***
- 25 M : Oui ça dépend des classes. Moi j'en suis convaincue. Il y a des classes où on sait où sont les problèmes et on peut les régler, et puis il y en a d'autres où ça surgit à tout moment. Et dans ce cas-là il faut réagir tout de suite, parce que les punitions différées ou les « on verra ce qu'on fait demain », non, non. Des fois il faut agir tout de suite.
- 26 C : Oui, d'accord. ***Et puis quels sont les moyens que vous utilisez pour vous transmettre les informations ? [...].***
- 27 J : Alors le téléphone oui. Sinon un petit message (un SMS) pour ce qui est de l'ordre du confidentiel, et des WhatsApp pour ce qui est moins confidentiel. Ou bien par mail aussi.
- 28 M : Les post-it aussi.

- 29 C : Très bien. *Et dans le fait de travailler ensemble, qu'est-ce qui est le plus difficile ?* [...]. Vous avez déjà abordé le manque de temps, est-ce qu'il y a autre chose parmi ce que je vous ai proposé ou encore un autre élément ?
- 30 J : On n'est pas toujours d'accord quand même, il y a eu déjà plusieurs thèmes sur lesquels on n'est pas forcément d'accord (rire).
- 31 M : Nan tout se passe bien. On n'a pas la même façon d'enseigner je pense, on n'a pas les mêmes idées mais chacun fait un effort pour que tout se passe bien. Mais moi je ne fais pas de grands efforts, de loin pas. Tout se passe bien.
- 32 J : Mais je pense que malgré ce manque de temps et nos idées différentes, il n'y pas de problème en fait. On a le courant qui passe bien, je m'ouvre un peu ma fois (rire). Je trouve vraiment que ça se passe bien, qu'on a une bonne complicité et puis qu'on se fait confiance. Enfin moi je sens qu'elle me fait confiance et moi je lui fais confiance en retour. Et je ne sens pas de jugement de sa part et j'espère qu'elle ne sent pas de jugement de la mienne.
- 33 M : Non, pas du tout.
- 34 J : Non mais c'est vrai, du moment qu'on se respecte et qu'on croit en l'autre...
- 35 M : Oui alors moi justement j'ai beaucoup de plaisir. Je sais que ce qu'il fait, selon moi c'est en ordre. Donc je ne vais pas contrôler, vérifier... et ça fait un bien fou. Ce n'est pas toujours le cas (rire).
- 36 C : Oui, d'accord. *Et au niveau de la manière de travailler dans votre duo, est-ce que vous pensez que c'est plutôt une collaboration, coopération ou concertation ?* [...].
- 37 M : Alors tout ce qui est disciplines scolaires c'est chacun pour soi. Chacun fait son programme et ne va pas se mêler de ce que fait l'autre. Après dès qu'on doit faire quelque chose en commun, des sorties extrascolaires ou toutes ces choses-là, alors là c'est une excellente collaboration. Mais les disciplines c'est plutôt le dernier, la concertation.
- 38 C : *Mais au niveau de l'organisation vraiment, c'est plutôt une collaboration alors ?*
- 39 J : C'est une très bonne collaboration oui.
- 40 C : *Et alors cette manière de travailler, donc cette collaboration, est-ce que vous trouvez que c'est trop fréquent et ça prend trop de temps, c'est assez donc bien comme ça, ou pas assez et vous aimeriez avoir plus de temps pour échanger ?*
- 41 J : Je pense que si on avait plus de temps et qu'on le mettrait à profit ce serait certainement bénéfique. Après on fait avec le temps qu'on a et je trouve qu'on fait déjà pas mal, enfin je trouve qu'on y arrive bien.

- 42 M : Si on voyait qu'on n'arrive pas à nos objectifs on prendrait plus de temps, mais avec le temps qu'on a on arrive très bien où on doit aller. Et si on prenait plus de temps je pense que ça partirait dans beaucoup de choses et pas forcément scolaires toujours.
- 43 C : Oui, d'accord. Alors on va pouvoir passer à la 2<sup>ème</sup> partie. ***Qu'est-ce que vous mettez en place pour remédier aux difficultés que vous rencontrez ? [...]***.
- 44 M : Si je vois qu'il est occupé par son rôle de directeur, je fais et puis je ne lui demande pas forcément son avis si je vois qu'il a trop de stress, j'y vais et puis après quand on a le temps on en reparle et si ça n'a pas convenu on peut remédier après, mais le cas ne s'est encore pas présenté. Donc pour l'instant voilà, quand il faut faire on fait, que ce soit l'un ou l'autre. Il peut arriver aussi que dans le domaine privé il y ait des moments où on n'est pas disponible et j'ai l'impression que je peux compter sur lui et qu'il pourra compter sur moi si besoin.
- 45 J : Oui moi je peux tout à fait compter sur elle aussi.
- 46 C : ***Oui c'est important et je pense que ça fait du bien d'avoir un soutien, je ne sais pas ce que vous en pensez, comment vous qualifieriez cela ?***
- 47 J : Alors oui, alors pour moi beaucoup. J'avais pas mal de remises en question, alors c'est vraiment un grand grand soutien et je suis content d'être tombé sur quelqu'un comme elle parce que ça n'aurait pas pu se passer aussi bien avec d'autres personnalités je pense. Et je m'y retrouve, je suis content, ça se passe bien, c'est intéressant, c'est voilà (sourire).
- 48 M : Moi aussi. C'est important de savoir que quoi qu'il y ait on peut compter sur l'autre, qu'il prend le relais. Si on peut compter sur quelqu'un c'est beaucoup plus facile. Et puis on veut bien donner un peu plus quand il le faut et puis quand on sait que la réciproque est vraie, c'est un plaisir de venir travailler.
- 49 C : Oui, merci. ***Et si vous aviez la possibilité de tout recommencer, qu'est-ce que vous aimeriez changer ou essayer dans votre duo ?***
- 50 J : Alors moi j'aimerais bien qu'on essaie d'enseigner les deux en même temps dans la classe. Mais comme a dit ma collègue, ça prend vraiment beaucoup de temps pour faire ça bien.
- 51 M : Moi le problème c'est qu'être deux dans la classe, s'il y a quelqu'un qui est là je laisse volontiers ma place. Je m'efface volontiers et je fais en plus, mais je ne prends pas le dessus.
- 52 C : ***Et pour vous, y a-t-il quelque chose que vous aimeriez changer ou essayer ?***
- 53 M : Alors volontiers justement venir observer comment il enseigne les mathématiques et être là pour aider. Je pense que ce serait enrichissant pour les élèves, mais c'est de l'utopie.

- 54 C : D'accord, je comprends. *Et selon vous, qu'est-ce qui permet à votre duo de fonctionner et de perdurer ? Quel est l'élément principal ?*
- 55 J : Moi c'est la confiance totale.
- 56 M : Moi aussi, et les caractères, je crois qu'on s'entend bien, donc ça aide pour tout le reste. Et oui j'ai eu de la chance de tomber sur quelqu'un de bien, en qui je peux avoir confiance, on peut travailler ensemble dans la bonne humeur.
- 57 C : Très bien. Prochaine question : *Si votre duo devait s'interrompre, est-ce que vous préféreriez en recommencer un autre ou devenir titulaire d'une classe ?*
- 58 M : Moi déjà honnêtement c'est une question de temps. Je travaille à 50% donc imaginer être titulaire à 50% ce n'est pas possible, et puis j'ai beaucoup de plaisir à travailler avec quelqu'un, quand cette personne est attentive et digne de confiance. Donc c'est vraiment un plaisir d'être deux dans une classe, je trouve qu'on peut partager les soucis et aussi partager quand tout se passe bien.
- 59 J : Et moi, du fait que je ne peux prendre que 50% voilà, je ne me verrais pas prendre une classe, surtout que je ne me verrais pas donner toutes les disciplines et gérer tous les niveaux, tous les élèves dans toutes les disciplines, ce serait très anxiogène pour moi de faire ça. En plus je m'entends très bien avec ma collègue, alors voilà. Et puis aussi pour ma famille, je veux pouvoir continuer à avoir du temps pour eux.
- 60 C : Oui, mais c'est aussi intéressant de le dire parce que ça montre que ça fonctionne bien et que vous souhaitez tous les deux poursuivre votre collaboration au sein de ce duo. Et par rapport à la famille, c'est aussi important parce que certains auteurs et certaines recherches expliquent que les duos d'enseignants se sont aussi formés dans le but de pouvoir avoir une famille à côté.
- 61 M : Oui et moi avant d'avoir ma première fille j'ai travaillé à 100%, mais après j'ai toujours eu un 50% et c'est vrai que j'ai eu du plaisir à travailler avec plusieurs personnes. Et je ne sais pas si je repartirais seule, même si la famille grandit. Je ne pense pas que je repartirais seule.
- 62 C : D'accord. *Et j'avais encore une question : Imaginez qu'un jeune duo se présente devant vous, qu'est-ce que vous aimeriez lui donner comme conseils ?*
- 63 M : Moi je pense qu'il faut aussi apprendre à se connaître en dehors de l'école, voir d'autres choses en dehors de l'école pour s'entendre. Le scolaire c'est une chose mais il y a aussi tout le reste à côté qui peut débloquent énormément de choses, parce qu'on sait peut-être comment prendre la personne sans la blesser ou bien des choses comme ça.
- 64 J : Et prenez soin de votre collègue, de votre duo, parce que si on prend soin de l'autre, après l'autre il a aussi envie de prendre soin de nous et ça entre en résonance et c'est agréable.

- 65 C : D'accord, merci pour ces précieux conseils. Et on arrive à la dernière partie des questions.  
***Si vous deviez ne mentionner qu'un seul avantage de l'enseignement en duo, lequel serait-il ?***
- 66 M : D'être soutenu.
- 67 J : D'avoir deux paires d'yeux pour les élèves. Avoir un regard différent, l'autre t'apporte aussi quelque chose. C'est aussi rassurant pour nous confirmer ce qu'on pensait.
- 68 C : D'accord. ***Et à l'inverse, y a-t-il un inconvénient ?***
- 69 M : Faut prendre le temps.
- 70 J : Oui, même chose.
- 71 C : D'accord, merci. ***J'aimerais encore vous demander si vous aimeriez ajouter quelque chose, une remarque, une question ou un élément qui vous semble important et que je n'ai pas pensé à vous demander ?***
- 72 J : Non, vous faites ça bien.
- 73 M : Oui, je n'ai rien à ajouter non plus.
- 74 C : D'accord, je vous remercie et on va s'arrêter là alors.

## Annexe 5 : Transcription de l'entretien avec Mélanie et Sylvie

- 1 C : [...] *Dans votre duo, quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez au niveau de l'organisation ?*
- 2 M : En fait on n'en a pas tellement parce que ça roule quasiment tout seul.
- 3 S : Point de vue des entretiens ou des choses comme ça, c'est vrai qu'on arrive toujours à trouver un moment, on essaie de faire au mieux pour que ça ne soit pas toujours la même qui revienne, ou si elle revient plusieurs fois de suite après on essaie quand même de changer. Pas prendre toujours sur le même après-midi de congé, pas que ce soit toujours la même qui doive se sacrifier entre guillemets.
- 4 M : Après on arrive à trouver un moment assez facilement.
- 5 S : Des fois le soir, parce que les parents travaillent de plus en plus tard et les mamans aussi. Donc ça arrive qu'on fasse des entretiens à 19 heures ou comme ça.
- 6 M : Sinon on trouve toujours un moment où ça joue pour toutes les deux, et il n'y en a jamais une qui est lésée par rapport à l'autre.
- 7 S : Non je ne crois pas non.
- 8 C : D'accord. Donc vous essayez vraiment de vous répartir pour que ce soit équilibré et que ce ne soit pas toujours la même.
- 9 S : On essaie le plus possible, après des fois voilà.
- 10 M : On essaie, et même s'il y en a une qui vient plus souvent pendant son temps de congé ça ne nous dérange pas.
- 11 S : Non.
- 12 M : Parce qu'on sait qu'après on rendra la pareille.
- 13 C : *Et quand vous devez vous concerter pour vous transmettre des informations, qu'est-ce qui est le plus complexe, quel type d'informations est le plus compliqué à communiquer à l'autre ?*
- 14 M : Disons qu'il n'y pas quelque chose de compliqué, parce que dès que quelque chose ne va pas on en discute, on est souvent là ensemble.
- 15 S : Moi je trouve que mieux on avance maintenant, mieux on se connaît, et puis ça fait tellement longtemps qu'on travaille ensemble que si j'ai quelque chose sur le cœur, un parent qui m'a fait de la peine par rapport à une remarque ou peu importe, peut-être qu'au début de

notre duo je me gênais plus, je lui aurais moins dit ce que je ressentais, alors que maintenant je l'appelle, je lui mets un message, et pareil pour elle. Et comme ça on peut vraiment se vider et dire les soucis qu'on a. Mais on a tellement d'années ensemble que, en tout cas moi, je n'ai aucune gêne par rapport à tous les problèmes qu'il peut y avoir, que ce soit avec un élève, avec un parent, je ne me gêne pas de lui dire si quelque chose est lourd pour moi, et puis toi je crois non plus ?

16 M : C'est pareil oui. Même privé, dans notre vie privée.

17 C : ***Et puis, vous avez utilisé un terme intéressant, vous avez dit « pour se vider aussi vers l'autre », donc votre duo vous permet aussi d'avoir une épaule ?***

18 S : Ah oui alors complètement.

19 M : Ah oui, alors oui. Je ne recommencerais pas à travailler seule.

20 S : Non, moi non plus. Ça fait tellement d'années maintenant.

21 M : C'est aussi un soutien. On peut compter l'une sur l'autre s'il y en a une qui flanche ou qui n'est pas trop bien, c'est l'autre qui prend le relais. Et on ne doit rien dire.

22 S : Oui ça se fait naturellement. On sent si l'autre est un peu fatiguée. Et voilà c'est l'autre qui fait un peu plus pendant une période et après ça sera l'inverse. On sait très bien, sans se le dire qu'il y aura une période où l'autre fera plus.

23 M : Oui souvent on ne dit rien, on le sent et on le fait spontanément sans se poser de questions.

24 C : Parfait. ***Et par rapport au temps, est-ce que vous estimez avoir assez de temps pour vous communiquer les informations pendant les heures d'école ?***

25 S : On fait beaucoup en dehors.

26 M : On a souvent des conversations le soir (rire).

27 S : Oui (rire). Alors si c'est simple ce sera juste quelques WhatsApp échangés, mais voilà on se téléphone aussi régulièrement pour parler.

28 M : C'est comme ça que la classe fonctionne aussi. On met les choses au point tout de suite et on les fait tout de suite.

29 C : Oui, vous réagissez rapidement.

30 M : Oui, on n'attend pas que les choses s'aggravent ou quoi que ce soit, c'est tout de suite. C'est vrai que souvent on a des téléphones le soir.

- 31 S : Et puis on se met par message d'abord pour juste lui dire y a eu un problème aujourd'hui à la gym ou bien voilà. Puis après le lendemain on sait qu'on va en discuter, on va s'appeler, voilà. Pour vraiment résoudre et trouver une solution.
- 32 M : D'ailleurs les élèves le savent. Ils savent qu'on en a discuté le matin, et que ça ne doit plus se reproduire.
- 33 C : Pour avoir aussi une même longueur d'onde.
- 34 S : Ah oui, ça c'est important.
- 35 M : Tout le temps.
- 36 S : Parce que sinon ils se disent : « De toute façon ça elle ne le saura pas » [...].
- 37 C : Très bien. *Et sur quoi portent les informations que vous vous transmettez ?* [...].
- 38 M : Sur les activités futures.
- 39 S : Sur l'organisation des activités spéciales qu'on va faire, par exemple maintenant avant Noël il y a eu beaucoup de choses, on a préparé beaucoup de choses, donc il fallait organiser les matinées Saint-Nicolas...
- 40 M : On se partage le travail. Oui sinon le comportement, les évaluations, les bulletins...
- 41 S : Par rapport aux difficultés scolaires.
- 42 M : Ah oui c'est juste. Puis les préparations des séances aussi.
- 43 C : Donc séances de parents et entretiens de parents ?
- 44 M : Oui voilà exactement.
- 45 C : *Et selon ces informations, qu'est-ce qui est capital pour vous, qu'est-ce que vous devez dire tout de suite, et au contraire, qu'est-ce qui peut attendre le lendemain ?*
- 46 M : Disons qu'on n'attend pas pour quoi que ce soit. On le dit tout de suite.
- 47 S : Oui on dit tout de suite parce que ce qu'il y a c'est que ce n'est pas forcément la même qui finit et qui commence le lendemain [...] donc c'est bien qu'elle soit au courant de ce qui s'est passé rapidement, enfin avant de commencer le lendemain. [...] Et par exemple, s'il y a une maman qui est venue passer, on se communique toujours le jour même en général. On avertit tout de suite l'autre, on en discute le jour même et après souvent on en reparle encore le lendemain, mais qu'on soit déjà au courant.
- 48 M : C'est la base d'une bonne collaboration, tout de suite être réactive, répondre et discuter.



- 49 C : Parfait. *Quels sont les moyens que vous utilisez pour vous transmettre les informations ? Vous avez déjà dit par téléphone, par WhatsApp et de vive voix aussi. Est-ce que vous utilisez encore d'autres moyens ?*
- 50 M : On a le carnet en commun. On met aussi des informations dedans.
- 51 S : Carnet en commun pour les maîtresses. Donc là on va se mettre les petites informations, si un élève a oublié de faire un devoir ou bien comme ça.
- 52 M : Et les rendez-vous des enfants, si on doit les laisser partir plus tôt, ça on met toujours.
- 53 S : Comme ça quand on vient le matin on regarde toujours le carnet et on voit vite les choses.
- 54 M : Et on se déplace aussi des fois. Tu viens jusque chez moi ou je viens jusque chez toi.
- 55 S : Comme on habite tout près, c'est pratique.
- 56 C : D'accord, parfait. *Et puis dans votre duo on a compris que ça se passe relativement bien, mais si vous deviez définir ce qui est le plus difficile pour vous, est-ce que ce serait le manque de temps pour échanger, la différence de points de vue, le fait de devoir trouver des compromis et de ne pas pouvoir appliquer ses propres idées ou autre chose ?*
- 57 M : Qu'est-ce qui est difficile à gérer ? Je ne sais pas parce que maintenant avec les années on a un fonctionnement qui va de soi.
- 58 S : Il y avait peut-être plus de difficultés au début. [...] J'avais des enfants petits donc je devais partir pour aller à la crèche et elle a fait peut-être plus de concessions que maintenant.
- 59 M : Mais c'est normal, on l'a fait aussi pour moi quand mes filles étaient petites.
- 60 C : Très bien, *et puis comment vous définiriez votre travail en duo : comme étant une collaboration (sens le plus fort), une coopération ou simplement une concertation ? [...].*
- 61 S : Et bien c'est vraiment une collaboration, parce que je trouve qu'on essaie vraiment de toujours trouver ce qui convient aux deux.
- 62 M : Oui, c'est le mot le plus fort qu'on peut trouver, la collaboration. C'est un échange, il y a vraiment chaque fois une discussion sur ce qu'on va faire et sur ce qu'on décide. C'est vraiment en commun.
- 63 C : D'accord. *Alors pour vous, est-ce que cette collaboration est trop fréquente, assez fréquente ou pas assez fréquente ? [...].*
- 64 M : Je trouve que c'est un juste milieu. Quand on le fait c'est qu'on en a besoin.
- 65 S : Oui. Il y a des périodes où on collabore plus tout dépend les périodes de l'année, mais moi je pense que c'est bien.

- 66 M : Et quand on le fait c'est que c'est nécessaire. Après avec Noël c'est vrai qu'on doit plus collaborer et plus travailler ensemble.
- 67 S : Et il y a des périodes plus calmes. Mais on n'aurait pas besoin de plus.
- 68 M : Ah non justement pas.
- 69 C : Donc ça va bien comme cela. D'accord. [...] *Et comme vous êtes au cycle 1, est-ce que vous pensez que vous avez plus de travail au niveau de l'organisation que vos collègues du cycle 2 ?*
- 70 M : Oui c'est plus d'organisation au niveau des informations qu'on donne aux parents, on doit faire plus de circulaires, de feuilles à distribuer aux parents, parce que rien que le dire aux parents ça ne suffit pas. Donc faut leur dire de cette façon-là, alors que pour les grands un mot et puis c'est bon. On doit aussi plus les surveiller, être plus présent, on doit être là. C'est vrai que ça demande plus d'implication dans tout ce qui est organisation.
- 71 C : Très bien, merci. On va passer à la seconde partie, les moyens mis en place pour remédier aux difficultés, même s'il n'y en a pas beaucoup dans votre duo. *Alors, si vous rencontrez des difficultés, qu'est-ce que vous mettez en place pour y remédier ? [...].*
- 72 M : [...] Quand on commence avec une nouvelle collègue, on ne se connaissait pas vraiment avant, donc c'est plus difficile et c'est vrai qu'on a beaucoup moins collaboré au début.
- 73 S : Donc les discussions, c'est venu avec le temps je trouve. C'est vrai qu'au début ce n'était pas autant, on faisait chacune un petit peu dans son coin.
- 74 M : Mais c'est venu assez vite quand même. Mais chacune faisait son travail et on se parlait beaucoup moins. Et après il y a la confiance aussi qui est venue, mais au début elle n'est pas forcément là.
- 75 S : Et moi j'ai été d'abord deux fois en duo, mais seulement pendant une année à chaque fois. Alors toujours s'adapter à une autre personne, c'est vrai qu'on se dit, la 3<sup>ème</sup>, je vais être seulement 2 ou 3 ans avec elle et ça va de nouveau changer, alors c'est un peu...
- 76 M : Oui, et puis on ne nous a pas forcément concertées avant.
- 77 S : Non, on s'est retrouvées ensemble sans se connaître comme ça.
- 78 M : [...] C'est la commission d'école qui a décidé, on voulait chacune un mi-temps et voilà. Et c'est vrai qu'on n'avait pas forcément envie de travailler ensemble parce qu'on ne se connaissait pas du tout, et on ne se parlait même pas avant.
- 79 S : Nan nan, c'est juste.
- 80 C : Et maintenant d'après ce que vous dites ça se passe vraiment très bien, donc c'est intéressant.

- 81 M : Ah oui, et ce qui est bien c'est que maintenant on peut compter l'une sur l'autre. C'est vraiment un appui.
- 82 S : Oui et lors d'entretiens ou de difficultés passagères c'est vrai qu'on sent que l'autre est là, à l'écoute, et puis c'est un soutien, vraiment.
- 83 C : Ok, super. Et j'avais encore une question : ***Si vous deviez mentionner un élément que vous aimeriez changer ou essayer dans votre duo, lequel serait-il ?***
- 84 M : On a déjà changé, tu as pris plus de leçons.
- 85 S : Oui on a plus équilibré. Depuis 2 ans maintenant j'ai 14 leçons, donc on a presque 50-50.
- 86 C : D'accord. ***Je voulais encore vous demander quel est l'élément qui, selon vous, permet à votre duo de fonctionner et de perdurer sur le long terme ?***
- 87 M : La communication, la collaboration et la confiance.
- 88 S : La confiance, la franchise, se dire les choses vraiment telles qu'on les ressent, telles qu'elles sont quoi.
- 89 C : ***Et si vous aviez la possibilité de tout recommencer depuis le début, qu'est-ce que vous aimeriez faire différemment ? [...].***
- 90 S : Peut-être que je changerais de degré. Je prendrais plutôt les 5-6 Harmos.
- 91 C : ***Pour quelle raison ?***
- 92 S : Parce que ça fait longtemps que je suis en 3-4 Harmos et des fois je me dis que ces 5-6 ça me plairait bien. Parce que le début de la 3H est quand même pénible, c'est difficile, ils prennent beaucoup d'énergie. Ces premiers mois de 3H sont quand même assez fatigants.
- 93 M : Il y a beaucoup de discussions avec les parents aussi. En début de 3H on a souvent des parents qui viennent. Ça nous prend aussi énormément d'énergie. [...] Et pour ma part, je repartirais dans un duo parce que j'ai déjà été en duo avant et ça s'est bien passé. Ça permet de se partager le travail et les responsabilités aussi. Après j'avais aussi eu un temps complet, c'était difficile, et la charge de la classe à moi seule c'était trop, trop lourd. Et en ayant vécu les deux situations, je reprendrais un duo.
- 94 C : Merci pour ce témoignage. ***S'il y avait un jeune duo qui commençait, qu'est-ce que vous aimeriez lui dire, quels conseils lui donneriez-vous ?***
- 95 S : Echangez, échangez, échangez, échangez.
- 96 M : Exactement. Vraiment toujours discuter de tout ce qu'on fait et partager tout ce qu'ils font, le ressenti aussi. S'il y a un problème avec un élève, ou, faut vraiment tout se dire. Et puis être



- vraiment un duo, pas un titulaire avec un auxiliaire. Il faut vraiment être un vrai duo où chacun a son temps de parole, son temps de travail, que ce soit vraiment 50-50.
- 97 S : Mais ça peut arriver qu'il y en ait un qui prenne le dessus et l'autre qui soit comme auxiliaire. Il y a eu des cas comme ça dans l'école et ça s'est mal passé, ça s'est mal passé.
- 98 M : Ça s'est mal passé oui.
- 99 C : D'accord, oui. *Et puis on arrive à la dernière partie : avantages et inconvénients. Quels seraient pour vous les principaux avantages de l'enseignement en duo ?* Vous en avez déjà cité quelques-uns : soutien, avoir une épaule, etc.
- 100 S : Oui, il y a aussi après l'apport d'idées. Quand on est deux, quand on organise quelque chose les deux apportent leurs idées forcément, donc c'est beaucoup plus riche aussi.
- 101 M : Pour la classe aussi. On apporte un bout d'idées, après l'autre un autre bout, et ensuite on se retrouve pour la concrétiser. Parce que notre idée elle n'est jamais aboutie, c'est avec l'aide de la collègue, ça apporte quelque chose quoi.
- 102 C : Oui. *Et si vous deviez mentionner quand même un inconvénient de l'enseignement en duo, qu'est-ce que ce serait ?*
- 103 M : (Après un long silence) Il faut partager son bureau (rire).
- 104 S : (rire) Mais on n'est pas bordéliques alors ça va.
- 105 C : Oui, mais c'est intéressant de le dire parce que ça touche aussi à l'organisation.
- 106 M : Sinon, je ne vois pas d'inconvénient.
- 107 S : Moi non plus, je ne trouve vraiment rien.
- 108 C : Pas de problème, c'est preuve aussi que votre duo fonctionne vraiment bien. *Et encore, est-ce que vous aimeriez ajouter quelque chose, un élément que je n'ai pas demandé et qui vous semble important de dire, ou bien des remarques / questions ?*
- 109 M : Partage et communication.
- 110 S : Et que chacun s'investisse dans son métier, ne pas attendre que l'une fasse tout à notre place. Pas qu'une soit effacée par rapport à l'autre, pas que ce soit la même qui prenne toujours en main les choses.
- 111 M : Oui et puis être à l'écoute. Mais sinon je ne vois rien d'autre.
- 112 S : On a fait le tour de notre fonctionnement (rire).
- 113 M : Par contre ce qu'on peut dire c'est que pendant les vacances on fait quand même un break. On fait quand même une pause.

- 114 S : Mais encore une fois on se dit, tout à coup pendant les grandes vacances on se voit la première semaine, on se voit 2-3 fois. Mais après on se dit, bon là on se fait une pause jusqu'à la dernière semaine et s'il y a quoi que ce soit avant on peut s'appeler. Mais ça fait aussi du bien de faire une coupure.
- 115 M : Effectivement je crois que sinon ça ne pourrait pas fonctionner.
- 116 S : Non mais je pense que c'est important.
- 117 C : Oui, aussi pour le bien-être personnel.
- 118 M : Oui, on a trouvé l'équilibre comme ça aussi, c'est vrai que pendant les vacances d'été on travaille la première et la dernière, mais au milieu on se laisse tranquilles.
- 119 C : Parfait, je vous remercie d'avoir ajouté ce complément.

## Annexe 6 : Transcription de l'entretien avec Nadine et Aurélie

- 1 C : [...] *Dans votre duo, quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez au niveau de l'organisation ?*
- 2 A : S'il y en a (rire).
- 3 N : S'il y en a oui (rire).
- 4 A : On est les deux quand même de nature assez organisée donc enfin non.
- 5 N : Disons qu'on travaille les deux beaucoup à l'école donc on se croise tous les jours, souvent à midi on est les deux en train de travailler donc on communique facilement l'une avec l'autre. Finalement cette organisation on l'a fait au quotidien.
- 6 A : (acquiesce avec un hochement de tête).
- 7 N : Et puis les difficultés elles ne persistent pas parce que quand il se passe quelque chose on peut tout de suite en discuter.
- 8 A : Oui on communique quand même beaucoup sur la classe.
- 9 C : *Et quand vous devez vous concerter / vous transmettre des informations, qu'est-ce qui vous paraît le plus compliqué à se communiquer ?*
- 10 A : C'est juste qu'on a une grande classe, on en a 24. Donc des fois tout à coup il y a plein de petites choses et on a vite fait d'oublier quelque chose : alors il y a lui qui est malade, lui il ne faut pas oublier de lui photocopier les devoirs, lui il faut lui amener une fourre parce qu'il est malade... c'est plus ça je pense.
- 11 N : Oui ça c'est des fois difficile.
- 12 C : *Donc il ne faut rien oublier ?*
- 13 A : Oui quand il y a plein de choses qui s'accumulent en fait.
- 14 N : Si une est là le matin et l'autre l'après-midi, faut que celle qui arrive l'après-midi puisse compléter et savoir exactement ce qui a été fait le matin, par rapport à des absences ou par rapport à des problèmes de comportement. Mais on se laisse souvent un petit mot sur le bureau en disant voilà j'ai déjà fait ceci, toi tu peux compléter en ajoutant ceci... n'oublie pas de donner telle et telle feuille ou telle et telle information.
- 15 C : D'accord, très bien. *Et est-ce que vous estimez que le temps que vous avez pour communiquer entre vous est suffisant ou bien vous devez le faire des fois en dehors des heures de travail ? Donc le soir un petit message... ?*

- 16 A : Ça peut arriver occasionnellement, si tout à coup on a reçu un téléphone d'un parent ou comme ça, mais sinon pour tout ce qui est information on arrive à discuter ici. C'est une petite école avec trois enseignants. Donc oui à la récré, ou, oui on se voit tout le temps. Ce n'est pas comme une grande école où on serait vingt. Donc dans les temps d'école ça suffit.
- 17 C : *Donc plutôt dans les temps d'école au niveau du moment, au niveau du lieu vous m'avez dit plutôt ici à l'école et puis au niveau de la fréquence de vos échanges ?*
- 18 N : Tout le temps, tous les jours.
- 19 A : Même plusieurs fois par jour, dès qu'il y a quelque chose en fait.
- 20 C : Ok, d'accord. *Et puis sur quoi portent les informations que vous vous transmettez ?*
- 21 A : Ça peut être le travail. Si je remarque qu'un élève a un peu de la peine, moi je donne le français, on va en discuter, voir si voilà elle a l'anglais moi j'ai l'allemand, des fois on va aussi comparer comme ce sont les langues. Après le comportement aussi.
- 22 N : Le comportement oui. L'organisation de la classe, tout ce qu'on va mettre en place pour que la classe fonctionne, que ce soit cohérent, on en discute toujours à deux. Ce n'est jamais une qui amène un grand changement. Aussi tout ce qui est règles de vie, le rythme qu'on veut donner à la classe, l'ambiance qu'on veut donner à la classe on la discute ensemble.
- 23 A : Oui (acquiesce avec plusieurs hochements de tête).
- 24 C : D'accord. *Donc pour vous, toutes les informations que vous me donnez ce sont des éléments qui sont capitaux à se transmettre ?*
- 25 N : Oui.
- 26 C : *Alors est-ce qu'il y en a d'autres qui sont plutôt secondaires ? Où vous vous dites par exemple que cela peut attendre demain quand je la verrai ?*
- 27 A : Ce qu'il y a c'est qu'on se voit quand même tous les jours donc on se le dit tout de suite.
- 28 N : Oui.
- 29 A : Et puis autant le dire tout de suite.
- 30 N : On a des horaires où, à part le mercredi, on se voit vraiment, tout à coup une est dans la classe de 8h à 10h et l'autre est dans la classe parallèle, après on échange, donc on passe la récréation ensemble, donc finalement on n'a pas besoin de communiquer après, puisqu'on va de toute façon se croiser.

- 31 C : D'accord. *Et puis les moyens utilisés pour vous transmettre les informations, on en a déjà un peu parlé, et vous m'avez dit souvent c'est de vive voix, vous avez aussi des petits mots, donc des post-it sur le pupitre ?*
- 32 A : (acquiesce).
- 33 C : *Est-ce que, suivant l'information, vous vous transmettez aussi des éléments par téléphone ou par message ?*
- 34 A : Par message oui ça peut arriver.
- 35 C : *Et puis, selon l'information à communiquer, est-ce que vous utilisez un moyen différent ?*
- 36 A : [...] Plutôt de vive voix parce que les post-it c'est seulement des informations comme : « N'oublie pas de donner les devoirs à tel élève ».
- 37 C : Très bien. *Et puis dans le fait de travailler ensemble, qu'est-ce qui serait le plus difficile pour vous, c'est plutôt le manque de temps pour communiquer, la différence de points de vue, la différence d'âge avec le duettiste, ou bien plutôt trouver des compromis, ne pas pouvoir forcément appliquer vos propres idées, ou autre chose... ?*
- 38 N : Moi je pense qu'on a la chance d'être assez complémentaires, d'aller dans le même sens. Après le seul désavantage, qui est en fait un mini-désavantage c'est qu'effectivement quand on a sa propre classe on décide de A à Z. Là on est deux donc forcément il va falloir en discuter avec l'autre. Mais je ne suis même pas sûre que ce soit forcément un désavantage.
- 39 A : Oui exactement. Et puis, il y a aussi la question de l'organisation, on va peut-être plus avoir tendance à oublier de donner les devoirs si on est deux, alors que si on est tout seul on va y penser. C'est plus pour ça, mais sinon...
- 40 C : *Sinon pas de difficulté particulière pour votre duo ?*
- 41 N : Mais il faut bien communiquer pour être sûre de ne rien oublier.
- 42 A : Oui, pour être en duo faut être organisé en fait.
- 43 N : Oui c'est ça.
- 44 C : D'accord. *Et comment définiriez-vous votre travail en duo : plutôt une collaboration donc c'est le sens le plus fort, plutôt une coopération ou bien juste se concerter de temps en temps ?*
- 45 A : Moi je dirais une collaboration parce qu'on a aussi beaucoup de leçons de co-enseignement ensemble, donc non il y a vraiment une collaboration.
- 46 N : Collaboration oui, clairement.



- 47 C : *Et puis, selon vous, est-ce que cette manière de travailler, donc cette collaboration, est trop fréquente, vous vous dites c'est trop souvent, ça me prend trop de temps sur mon travail, ou bien elle est assez fréquente ça va très bien comme cela, ou au contraire pas assez, vous aimeriez des fois pouvoir discuter davantage et avoir plus de temps ?*
- 48 N : Non, non.
- 49 A : Et bien moi depuis que j'ai commencé j'ai toujours été en duo. Donc c'est un système qui me correspond bien, j'aime bien, et puis non je trouve que ça ne nous prend pas trop de temps. Et on fonctionne de la même manière donc non.
- 50 C : D'accord. Donc c'est vraiment convenable.
- 51 A : Oui, on n'a pas besoin de discuter pendant 1 heure pour se dire comment on est avec les élèves parce que je pense qu'on a un peu les mêmes idées, on veut les mêmes choses.
- 52 N : Après effectivement, ça prend un peu plus de temps que d'être toute seule. Mais après on en retrouve aussi beaucoup de bénéfices parce qu'on ne porte pas les choses seule et on peut se concerter. Donc finalement ce temps je pense qu'il est bien investi.
- 53 C : Oui, vous dites un élément très intéressant sur lequel je vais rebondir : c'est de ne pas porter toute seule les choses. *Alors pour vous, est-ce que vous avez été titulaire et seule auparavant ?*
- 54 N : Oui.
- 55 C : *Alors quelles principales différences voyez-vous ?*
- 56 N : Disons, finalement quand on est seule on n'a que son propre point de vue pour aborder certaines situations avec les élèves et des fois on peut s'embourber dans quelque chose parce qu'on n'arrive pas à ouvrir et à voir les choses différemment. Tandis que si on est deux et qu'on peut échanger, je dirais que les situations on peut les résoudre plus facilement.
- 57 C : D'accord. *Et est-ce que vous pensez que vous pouvez un peu plus vous « reposer » sur l'autre en se disant on est quand même deux donc je ne porte pas tout le poids sur mes épaules ?*
- 58 A : Oui la répartition c'est bien parce qu'on peut se répartir les tâches bien sûr. Et on a aussi des degrés avec lesquels il y a beaucoup d'administratif pour les élèves avec les épreuves communes et tout ça donc c'est vrai qu'être deux c'est un grand plus.
- 59 C : Très bien. On va pouvoir passer à la seconde partie des questions avec les moyens que vous mettez éventuellement en place pour remédier à des difficultés, même si j'ai bien compris qu'il n'y en a pas beaucoup dans votre duo.
- 60 A : (rire).

- 61 N : (rire).
- 62 C : *Si vous rencontrez des difficultés, qu'est-ce que vous mettez en place pour y remédier ?*
- 63 N : On se dit souvent en fin de semaine s'il y a eu un incident ou si un élève nous interpelle par son comportement et on reste toujours dîner à l'école le lundi et le mardi et on se dit : « Lundi, première chose à midi, on prend 10 minutes pour parler de cette situation et voir comment on va la résoudre ».
- 64 C : Très bien. *Et vous avez assez vite remarqué que la discussion était vraiment bénéfique dans votre duo ?*
- 65 A : Ah oui la discussion c'est sûr.
- 66 C : *Et est-ce que vous avez essayé d'autres méthodes que la discussion pour remédier aux difficultés ?*
- 67 N : Non parce qu'on n'en a pas eu besoin. La discussion suffit.
- 68 C : D'accord. *Si vous deviez mentionner un élément que vous aimeriez changer dans votre duo, ou essayer quelque chose de nouveau, qu'est-ce que cela serait ?*
- 69 N : Il faut un petit peu de réflexion...
- 70 A : Il faut trouver...
- 71 N : Mais en fait rien pour ma part.
- 72 A : Pour moi non plus.
- 73 C : Ok, pas de problème. *Selon vous, qu'est-ce qui permet à votre duo de perdurer et de bien fonctionner ? [...].*
- 74 N : Déjà on a pu choisir d'être en duo. Cela ne nous a pas été imposé.
- 75 A : Après on est les deux très organisées et assez constantes aussi. Et je pense que ça c'est vraiment important dans un duo d'être constant. Pas une fois super bien travailler et une fois faire à la va-vite. Je pense que s'il y a une constance et une organisation, c'est vraiment important.
- 76 N : Et on a un peu la même façon de voir l'école, de voir le fonctionnement de la classe, ce n'est pas des grandes discussions qu'on doit avoir. Seulement des petits ajustements pour certaines choses, mais on imagine déjà la même chose pour notre classe avant de commencer, donc ça aide beaucoup.

- 77 A : Oui ça aide. Et puis nos observations se rejoignent assez souvent. Si un élève va peut-être m'alarmer, Nadine l'aura aussi sûrement remarqué. Mais on est à l'écoute aussi l'une de l'autre et avoir un autre avis ça aide.
- 78 N : [...].
- 79 C : [...] *Si vous aviez la possibilité de tout recommencer depuis le début, qu'est-ce que vous feriez différemment dans votre duo ?*
- 80 N : En fait on l'a fait pour cette rentrée scolaire parce que l'année passée on a eu une classe difficile et on était vraiment à bout. Alors cette année on s'est dit voilà on entame une nouvelle année, qu'est-ce qu'on va changer ?
- 81 A : Oui parce que l'année passée c'était la première année qu'on travaillait ensemble et on avait chacune nos règles de vie par exemple. Alors au fil de l'année on a changé des choses et là on a recommencé tout différemment cette nouvelle année. On s'est rendu compte qu'il y avait des choses qui n'allaient pas.
- 82 N : Et je pense qu'il la fallait cette première année pour savoir exactement comment on allait fonctionner en duo.
- 83 C : Oui. *Vous pensez aussi que c'est primordial d'apprendre à se connaître ?*
- 84 A : Oui bien sûr.
- 85 N : Evidemment.
- 86 C : [...]. *Et si votre duo devait s'arrêter, préféreriez-vous débiter un nouveau duo ou bien vous aimeriez prendre la maîtrise d'une classe et être titulaire ?*
- 87 N : Pour ma part, dans le cadre d'un nouveau duo je partirais uniquement avec quelqu'un que je connais déjà. Et quand je dis connaître c'est vraiment avoir déjà travaillé dans la même école, avoir déjà beaucoup discuté et collaboré ensemble. Même des collègues que je connais bien mais avec qui je n'ai jamais travaillé, je ne tenterais pas.
- 88 C : *Pour quelles raisons ? Qu'est-ce qui vous ferait peur ?*
- 89 N : Parce qu'il faut vraiment, pour que ça fonctionne, je pense avoir une ligne commune et on ne le sait pas si on n'a pas déjà travaillé ensemble. Pour ma part, j'ai été déjà deux fois en duo avec deux personnes différentes. Un duo qui s'est très bien passé et un qui se passe bien maintenant, mais c'est deux fois des personnes que je connaissais avant. Je savais de quelle manière elles travaillaient donc je savais que ça pouvait fonctionner.
- 90 C : D'accord. *Et pour vous ?*

- 91 A : Moi je suis encore au début donc j'aime bien cette manière de travailler. Mais peut-être dans quelques années pourquoi pas être titulaire ? Voilà, c'est une expérience je trouve qui doit aussi être bien. Mais pas tout de suite, pas maintenant.
- 92 C : D'accord. ***Et puis s'il y avait un jeune duo qui venait de se former, quels conseils vous lui donneriez ? Qu'est-ce qui vous semble important ?***
- 93 N : De beaucoup discuter moi je pense.
- 94 C : Oui, c'est un élément clé de votre duo ceci.
- 95 N : Oui. De se mettre d'accord surtout face aux élèves. J'ai vu un duo dans l'école ici, où les points de vue étaient assez différents et les enseignantes fonctionnaient assez différemment face à la classe, alors c'était très difficile par rapport aux élèves parce qu'ils essayaient de se faufiler entre les deux et de râler sur une quand ils étaient avec l'autre et vice-versa. Et puis ça c'est quand même très important.
- 96 A : Oui, de montrer qu'on est ensemble, qu'on est unies [...].
- 97 C : Très bien. Alors on va pouvoir passer à la troisième partie sur les avantages et les inconvénients de l'enseignement en duo. ***Tout d'abord, quels seraient pour vous les principaux avantages de l'enseignement en duo et pour quelles raisons ?***
- 98 A : Quand on commence, moi ce n'est que la 3<sup>ème</sup> année, je trouve que c'est un soutien d'être en duo et d'avoir quelqu'un. Et puis du fait qu'on a une différence d'expérience aussi je trouve que c'est formateur. Parce que j'apprends de ce que je vois qu'elle fait, etc. Oui c'est formateur et peut-être plus aussi que si j'étais avec quelqu'un qui vient de terminer la HEP.
- 99 N : Mais c'est la même chose finalement quand on est en duo avec quelqu'un de plus jeune parce que ça nous remet en question par rapport à ce que moi j'ai appris il y a 17-18 ans [...] ça marche dans les deux sens je dirais.
- 100 C : [...].
- 101 N : Oui chaque année est différente et il faut toujours se remettre en question et innover.
- 102 C : [...] ***Malgré que votre duo fonctionne vraiment très bien, est-ce qu'il y a quand même un inconvénient que vous trouveriez à cette façon de travailler en comparaison à si vous étiez titulaire ?***
- 103 A : Moi j'ai quelque chose. J'en reviens à la différence d'années d'expérience, je trouve que je suis une personne qui n'ai pas confiance en ce que je fais, je me mets toujours en question, j'analyse pendant des heures et des heures. Et c'est vrai que des fois je me mets la pression comme si je n'étais pas à la hauteur. Au début, peut-être encore plus, maintenant le temps passe.

On se dit que la personne à côté de nous a 17 ans d'expérience et que moi je n'en ai que 3. Donc des fois on se culpabilise et on se dit, pour les élèves, sûrement que c'est de meilleure qualité ce qu'elle fait, etc. Donc, oui ça peut être aussi un inconvénient, mais si j'étais toute seule je me remettrais tout autant en question.

104 C : Donc si vous étiez en duo avec une personne qui a le même âge que vous...

105 A : ...peut-être qu'il y aurait moins cette remise en question-là oui.

106 N : Mais je ne pense pas que les élèves aient cette impression-là, c'est plutôt ton ressenti.

107 A : Oui c'est mon ressenti parce que tu as d'autres réflexes avec l'expérience, tu vas réagir tout différemment et moi il me faudra plus de temps et ça on le voit je trouve.

108 N : Oui mais toi tu vas plus au fond des choses, moi je me dis que je connais déjà, alors ça se complète au final.

109 A : Oui ça se complète.

110 N : Après un désavantage qui me vient, je dirais que c'est les horaires, on ne peut pas être flexible sur les horaires. Je me souviens quand j'avais ma propre classe, on pouvait faire une matinée avec des ateliers mathématiques pendant 4 leçons parce qu'on sortait plein de matériel et j'avais décidé qu'on ne faisait pas de français ce jour-là, et le lendemain on pouvait changer. Cette flexibilité on ne l'a plus en duo, parce que chacune a des heures dans la classe et il faut quand même les respecter. Certaines fois on fait des petits changements quand on en a besoin, mais c'est minime.

111 A : C'est rare.

112 N : Oui, il faut se tenir à cet horaire et à ces temps de présence à l'école.

113 C : Oui donc ceci ce serait quand même un inconvénient. Très bien. *Et pour les avantages, si vous deviez n'en choisir qu'un seul, l'élément clé du travail en duo, lequel serait-il ?*

114 A : Moi je trouve c'est un soutien. Le fait des 2 points de vue en fait, d'avoir 2 points de vue sur la classe, sur les élèves, pour les entretiens aussi, je trouve qu'être 2 c'est vraiment une force.

115 N : Oui, moi je suis d'accord avec elle.

116 C : Même avis. Très bien. Alors on aurait terminé là. *Est-ce que vous auriez quelque chose à ajouter, des remarques, des questions que je n'ai pas posées qui vous semblent importantes ?*

117 A : Non, je trouve que c'est assez complet.

118 N : Moi aussi.